

(fenêtres sur cours)

Formation

dossier sur un
enjeu d'école

Nord-Pas-de-Calais

une région en
pleine mutation

Marcel Rufo

attention fratrie !

GRÈVE UNITAIRE
LE 17 OCTOBRE
pour la priorité à l'éducation



SNU 19

Fédération Syndicale Unitaire

du 16 au 24 novembre 2006

le monde bouge ...
et vous ?



Partout
en France, une semaine
d'animations autour du thème :
la solidarité internationale.

Une semaine pour partir à la
découverte des initiatives, rencontrer
et échanger avec :

- Des associations de solidarité internationale, de l'éducation populaire, sportives, culturelles, etc.
- Des villes, des départements, des régions
- Des écoles et des universités
- Et aussi des syndicats, des comités d'entreprises, des ministères...

www.lasemaine.org

5ème Edition



I l y a des jours où
l'actualité fait triste mine
Le conseil des ministres l'a
décidé, l'École ne fait pas

partie des priorités.

*Quel est l'avenir d'une société qui
ne se fixe plus pour priorité
l'éducation ?*

*A moins d'imaginer que l'attention
accordée à la police, à la justice et
à la défense permettra de combler
les inégalités entre les élèves, de
combattre les échecs scolaires et
les manifestations de ces
souffrances ?*

*Faut-il, comme vient de le faire un
rédacteur en chef de TFI,
redécouvrir dans le besoin
l'efficacité et l'humanité du service
public pour dire combien il est
important de lui accorder les
moyens de se développer...*

*Faire le choix de l'éducation, c'est
se promettre ensemble de garantir
un avenir à chaque jeune.*

*C'est considérer que l'individu à
une place essentielle dans la
société.*

*Cela se construit dès l'entrée de
chaque élève à l'école primaire.*

*Oui, placer l'éducation en tête des
ambitions d'une société a
forcément un coût budgétaire.*

*Mais quelle fierté de voir réussir
les élèves que tant de conditions
défavorables voueraient à l'échec
Comme les annonces budgétaires
ne permettent pas de rêver à cette
perspective, nous serons en grève à
l'appel de l'ensemble des
fédérations de l'éducation
le 17 octobre prochain.*

Bernadette Groison

Actu

5



GRÈVE UNITAIRE :
le 17 pour la priorité à
l'éducation

NORD-PAS-DE-CALAIS : de la mine à la ville
INONDATIONS : La solidarité fait école dans le
Gard

Dossier

14

**FORMATION : UN
ENJEU D'ÉCOLE**

formation initiale et conti-
nue, regards sur la situa-
tion actuelle et pistes pour
l'avenir.



Métier

20



PORTRAIT : Maryline
Amiache enseigne la
langue des signes
EXPÉRIMENTATION
CP : exemple à l'école
Henri Wallon de Saint
Etienne du Rouvray

Réflexions

29

FRATRIE : Marcel Rufo entre-
tien avec le pédo-psychiatre
Femmes afghanes un an après,
où en est-on ?

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
comment éviter les 8000 morts
annuels.



EDUSCOPE 2002

Questionnaire **personnels**, parents, élèves-étudiants



Prenez la parole !

Parce que nous croyons avec force que l'éducation et la formation sont des enjeux décisifs pour l'avenir, nous pensons qu'elles nécessitent un grand débat. La première étape nous semble être de vous donner la parole, à vous qui vivez l'école au quotidien parce que vous y travaillez. Mais aussi aux élèves, aux étudiants et aux parents.

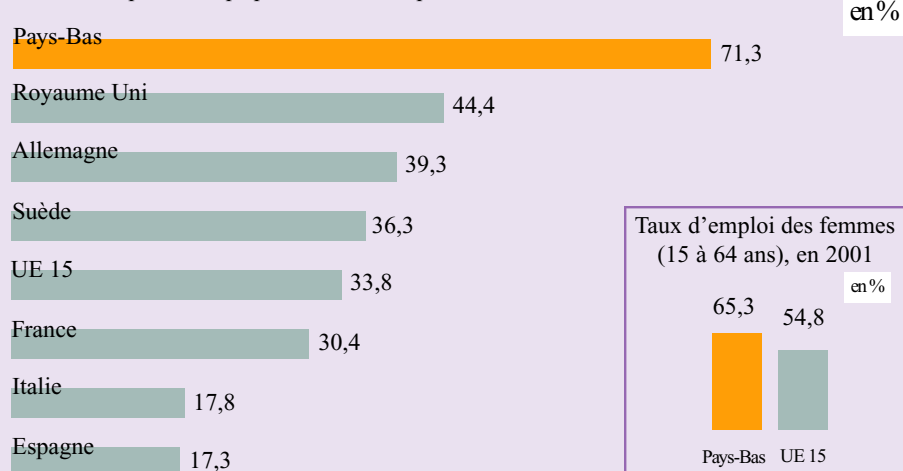
C'est pourquoi nous avons élaboré, avec l'aide de la SOFRES, trois questionnaires : l'un destiné aux personnels, le second aux parents, le troisième aux élèves et étudiants. Ils vous permettront de donner votre opinion sur les grandes questions d'avenir mais aussi de dire ce que personnellement vous vivez sur des sujets tels que les inégalités, l'orientation ou la violence.

Diffusés librement, c'est la SOFRES qui assurera le dépouillement des questionnaires dont les résultats seront intégralement rendus publics début novembre.

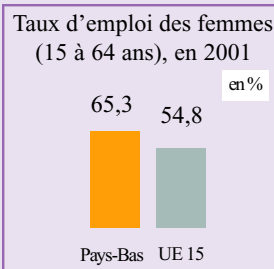


Temps partiel : les Pays-Bas détiennent le record...

Part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi des femmes, en 2001



Source Eurostat



Les Pays-Bas détiennent le record du temps partiel en Europe : 3,2 millions de personnes — soit plus de 40% de la population active — pratiquent ce mode de travail. Dans trois quarts des cas, il s'agit des femmes. L'économie néerlandaise repose sur le modèle du « salaire et demi » : monsieur exerce une activité professionnelle à temps plein tandis que madame fait quelques heures par semaine en complément.

Colloque : « Ecole rurale : égalité et territoire »

Le SNUipp organise le 15 octobre, à Paris, un colloque sur le thème « Ecole rurale : égalité et territoires ». En vingt ans, les mutations démographiques, culturelles... ont bouleversé les espaces ruraux, modifié la situation sociale des campagnes donnant lieu à une grande diversité géographique et humaine qu'il est nécessaire de bien appréhender. Depuis les années 90, quels que soient les gouvernements, l'Etat, a poursuivi le développement des communautés de communes et des « pays ». Les pratiques intercommunales rurales se sont diversifiées de par le rôle des maires dans la mise en oeuvre de ces réformes, et de par leurs conceptions des relations entre écoles et élus. Pour redynamiser les zones rurales isolées, des projets négociés au plus près du terrain ont vu le jour. Différents modèles de



ont été imaginés conciliant gestion et innovation pédagogique. La notion de réseau s'installe désormais dans le champ éducatif. Nombre de territoires ruraux, sollicités par des opérations gouvernementales d'aménagement du territoire et d'aide à l'équipement informatique, s'engagent dans cette mise en réseau structurelle et technologique de leurs écoles. Quel impact ces évolutions ont-elles sur le choix de l'école et les attentes des familles ? Quelles conséquences en terme d'égalité d'accès à l'école et aux savoirs pour les élèves ? Regards sur les « performances scolaires des élèves en école rurale ».

Gilles Sarrotte

Inscriptions et déplacement : s'adresser auprès de votre section départementale du SNUipp.
Lieu du Colloque - MGEN- 3 Square Max-Hymans - 75015 Paris, de 9h30 à 16h30.

Au programme

En matinée : « Ecole rurale et aménagement du territoire »

- Yves Jean : Professeur de géographie à l'université de Poitiers « Nouvelle ruralité, intercommunalité et élus »
- Gérard Pelletier : Président de la Féd. Nat. des Maires Ruraux, « L'école et les élus des communes rurales »
- Anne Bouju : Géographe Université de Tours, « Le choix de l'école et les attentes des familles dans les espaces ruraux ».

L'après-midi : « L'école rurale : ses réussites, les réseaux en éducation »

- Christian Derrien : Maître de conférence en Sciences de l'Education - Université Rennes 2, « Les réseaux en éducation : nouvelles structures, nouveaux réseaux de communication. Les réseaux de pays en territoire rural »
- Un enseignant témoigne : « Une expérience de fonctionnement des écoles rurales en réseau rural d'éducation »
- Yves Alpe : Maître de conférence en sociologie - IUFM d'Aix Marseille - Université de Provence. Equipe de recherche de « l'observatoire de l'école rurale », « École rurale et réussite scolaire ».

Pour la priorité à l'éducation, grève unitaire le 17 octobre



Une création de postes pour 41 élèves, 2600 emplois en moins, suppression des aides éducateurs, silence sur les maternelles et les ZEP... autant de motifs qui motivent la grève

Faire réussir ses élèves ! Cela constitue sans doute la plus grande satisfaction professionnelle et un défi quotidien.

Et lorsque, comme à cette rentrée, les ministres annoncent vouloir améliorer les résultats de l'école, le décalage entre l'ambition affichée («réduire la fracture scolaire») et les remèdes proposés est frappant !

D'autant que les annonces budgétaires ne prêtent pas à l'optimisme. Tout ne se mesure pas à la calculatrice mais le projet de budget donne de sérieuses indications sur la considération que le gouvernement accorde à l'Éducation. Le budget de l'Éducation nationale n'est même pas évoqué dans la communication du conseil des ministres du 25 septembre dernier portant sur le budget de l'État pour 2003. « *Les priorités du gouvernement (justice, sécurité, aide publique au développement et remise à niveau de l'équipement des forces armées) bénéficient de moyens supplémentaires importants* » indique le communiqué de Matignon.

Pour les écoles 1000 postes nouveaux sont prévus mais rappelons que 41000 élèves supplémentaires vont pousser la porte des classes à la rentrée 2003 (soit une création de postes pour 41 élèves). Des suppressions de postes sont annoncées dans le second

degré, rompant ainsi avec les engagements du plan pluri-annuel : 2600 emplois en moins font du Ministère de l'Éducation nationale celui où il y a le plus de suppressions. Sans compter, les vingt mille emplois d'aides-éducateurs supprimés en 2003. Puisque le ministère martèle qu'il n'y a pas que le quantitatif, penchons nous sur le quantitatif.

Silence radio d'abord autour de l'école maternelle dont le nombre d'élèves par classe est toujours élevé. C'est franchement incompréhensible. Nous avons en France une école maternelle que beaucoup de nos voisins européens nous envient. Il est démontré que la scolarisation précoce est un important facteur de réussite, or pas plus en juin dernier qu'à cette rentrée, la maternelle n'est évoquée dans les discours ministériels.

Silence aussi sur les ZEP, ces secteurs en grande difficulté où l'on a choisi de donner plus à ceux qui ont le moins. Prévenir ou guérir : faut-il éviter des échecs scolaires où tenter de réparer les dégâts ultérieurement ? Si le bon sens commande d'anticiper pourquoi laisser en déshérence les secteurs difficiles ?

Silence encore sur tout le domaine de l'aide

aux enfants en difficultés, l'AIS.

Les expérimentations lancées dans les cent classes de CP à effectifs allégés ne doivent pas conduire à différer des mesures d'aide pour tous les élèves en difficulté.

Voilà plusieurs années que le SNUipp préconise de constituer dans les écoles des équipes comprenant plus de maîtres que de classes. En matière de pédagogie, il n'y a pas de recette magique mais cela permettrait de travailler tantôt en grand groupe, tantôt en groupes à effectifs réduits pour remédier à une difficulté passagère. Cela donnerait aux enseignants la possibilité d'un regard pluriel sur l'enfant, d'échanger plus facilement leurs compétences (langues vivantes, informatique, éducation artistique...).

Certes, le SNUipp est ambitieux, exigeant pour l'école publique et cela représente forcément un coût budgétaire. Mais pourquoi ne jamais chiffrer le coût social, le coût économique, le coût humain de l'échec scolaire ? Quel est ce système où il faut toujours payer les factures d'eau au lieu de réparer les robinets qui fuient !

Enfin, il est bien dommage que les ministres aient si peu précisé leurs intentions en matière de langues vivantes, de classes à parcours culturel, de formation des enseignants ou encore qu'ils n'aient pas évoqué la situation des milliers d'enseignants qui vont assurer la responsabilité d'une classe sans formation préalable (ils étaient 6300 l'an dernier).

Heureusement que nous avons affaire à des jeunes professeurs des écoles motivés, heureusement qu'une vraie solidarité existe dans la profession, heureusement que les parents d'élèves sont très largement aux côtés des enseignants.

« *Il faut que les Françaises et les Français sentent qu'il y a une mobilisation nationale pour l'école de la République et l'éducation* » déclarait Jean-Pierre Raffarin le 24 septembre dernier devant les recteurs et inspecteurs d'académie à la Sorbonne. L'appel des cinq fédérations syndicales pour une grève unitaire le 17 octobre prochain est aussi une façon d'y répondre.

Nicole Geneix



Communiqué commun aux cinq fédérations

Priorité à l'éducation

Les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education s'étaient adressées le 12 septembre au Premier Ministre pour lui faire part de leurs demandes d'un véritable dialogue social et d'autres choix budgétaires permettant d'améliorer, transformer et démocratiser le système éducatif.

Le projet de Loi de Finances, présenté le 25 septembre en Conseil des Ministres, sans aucune discussion sur les missions et les besoins du système éducatif et de la recherche publique, confirme les choix d'une politique régressive dans ces domaines.

Le processus de décentralisation se poursuit dans les mêmes conditions sans qu'un bilan de l'existant soit mené ni un débat sur les conséquences pour le service public d'éducation, ses missions et ses personnels.

C'est pourquoi les fédérations appellent l'ensemble des personnels de l'éducation et de la recherche à une grève unitaire le jeudi 17 octobre 2002 pour :

- d'autres choix budgétaires permettant d'améliorer le service public d'éducation et de conduire tous les jeunes à la réussite scolaire ;
- une programmation pluriannuelle permettant les recrutements nécessaires pour faire face aux départs en retraite prévisibles ;
- la résorption de la précarité ;
- un service public dynamique, démocratique et assurant une véritable égalité.

Paris le 26 septembre 2002

Aides éducateurs : chômage programmé ?

Sur les 57 000 aides éducateurs exerçant dans les écoles, 18000 d'entre eux ont vu leur contrat prolongé jusqu'en juin 2003. Un sursis pour l'année scolaire à venir. Les craintes concernant le devenir du dispositif "aides éducateurs" sont désormais confirmées dans le cadre des mesures annoncées au budget 2003. Le ministère de l'éducation veut recruter 11 000 "assistants d'éducation" à compter de septembre 2003 pour remplacer les actuels surveillants et aides éducateurs dans le second et premier degré : « un dispositif beaucoup plus souple ». Le budget 2003 des affaires sociales qui prend en charge le financement des salaires des A.E ne

prévoit plus que le traitement de 37000 A.E⁽¹⁾. Concrètement cela signifie licenciement et mise au chômage pour 20 000 aides éducateurs dès juin prochain en guise de remerciement pour service rendu dans les conditions de précarité que l'on sait avec un statut de droit privé, une formation insuffisante. C'est plus qu'une mise en extinction progressive qui est programmée avec pour conséquence un appauvrissement de la vie scolaire des écoles. Les multiples activités menées avec les élèves grâce à la présence des aides éducateurs vont cesser : BCD, ateliers informatique, aide à l'intégration... Ce n'est pas acceptable. Les nouveaux métiers

que les aides éducateurs ont fait émerger doivent trouver leur concrétisation par la création d'emplois publics stables statutaires complémentaires à ceux des enseignants. Le SNUipp est favorable à l'organisation d'une riposte unitaire menée par tous les syndicats concernés pour empêcher cette vague de licenciements. Il invite les A.E à se réunir et débattre dans tous les départements en réunion d'information syndicale le 10 octobre et à faire grève le 17 dans l'unité.

Gilles Sarrotte

⁽¹⁾ Les emplois « d'auxiliaires de vie scolaire » auprès des élèves handicapés seraient maintenus.

Moretti contre Cirami

Ils étaient 250 000 selon la police, 1 million selon les organisateurs, venus de toute l'Italie défier la politique judiciaire du gouvernement Berlusconi, le 14 septembre dernier. Le porte parole des manifestants n'était pas moins que le célèbre cinéaste italien Nanni Moretti, et son mouvement "Ronde citoyenne", soutenu par les plus prestigieux créateurs italiens. Indignés, ils s'élèvent contre le projet de loi Cirami permettant le transfert d'un procès sur la demande de l'accusé si ce dernier estime que les juges sont trop partiaux. Silvio Berlusconi et un de ses proches, qui doivent être jugés en octobre prochain, sont directement concernés par une adoption rapide de ce texte.

1,15

milliard (1 834 milliard d'euros) de livres iront au plus important programme de construction d'écoles jamais entrepris en Ecosse, sur trois ans. L'enseignement est l'un des principaux postes gagnants dans le budget écossais, avec la santé, le sport et les transports. L'objectif est la construction et la rénovation de trois cents établissements mais aussi d'améliorer le niveau scolaire et d'abaisser le taux d'absentéisme. Ça fait rêver...

De Porto Alegre à Florence

Préparant le prochain forum social mondial, toujours tenu au Brésil, le Forum Social Européen se tiendra à Florence en Italie, du 6 au 10 novembre. Lieu important de rencontres des forces sociales aussi diverses que les syndicats, ONG et associations, il inscrit ses échanges dans la construction d'alternatives à la mondialisation libérale, principalement autour du rôle de l'Europe dans celle-ci. Au programme : conférences et séminaires autour de l'éducation (deux d'entre eux initiés notamment par la FSU), des services publics, du syndicalisme, mais aussi des risques de guerre et des politiques d'immigration. Plus de 2000 Français sont déjà inscrits au milieu des 30 000 participants attendus des quatre coins de l'Europe.

CSIS : retour à l'ordre moral

Le remplacement de l'AGPL (Association des parents et futurs parents gays et lesbiens) et de la CADAC (coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception) par la fédération nationale des Familles de France et la Confédération nationale des associations familiales catholiques au sein du Conseil supérieur pour l'information sexuelle (CSIS) a suscité le mécontentement des autres associations présentes au sein de cette instance

Que pensez-vous de la récente exclusion de l'AGPL et la CADAC du Conseil supérieur de l'information sexuelle ?

Elle est très symbolique, et leur remplacement l'est également. L'AGPL était la seule association représentant la communauté homosexuelle au sein du CSIS! Il est normal que son exclusion provoque l'inquiétude, d'autant qu'il reste des progrès à faire concernant l'homosexualité. De façon générale, c'est la liberté de choisir la façon de mener sa vie qui risque d'être remise en question.

Le droit des femmes à disposer de leur corps, acquis notamment au travers du droit à l'avortement, à la contraception sont-ils menacés ?

Pas directement car les femmes descendraient alors immédiatement dans la rue. Revenir sur ces droits me semble impos-



Maïté Albagly,
secrétaire générale du
Mouvement Français pour
le Planning Familial
(MFPF)

sible. Sans tomber dans la paranoïa, il faut reconnaître que cette modification est le signe d'un retour à l'ordre moral, aux valeurs traditionnelles.

Quelles ont été les réactions au sein du CSIS ?

Nous nous sommes d'abord concertées pour dénoncer cette procédure. Nous avons demandé la réintégration de ces associations qui d'ailleurs étaient très actives au sein du CSIS mais sans que cela entraîne l'exclusion de deux

autres associations. Le nombre de membres du CSIS étant limité par décret, nous avons réclamé sa modification. Même si cela ne remet pas en cause notre participation et notre travail au sein du Conseil, il était de notre responsabilité est de pointer ces petits dysfonctionnements.

Propos recueillis par

Tiphaine de Champchesnel

www.planning-familial.org

Colloque FSU sur les inégalités scolaires

Le 18 septembre à Paris la FSU organisait le colloque « Inégalités dans et hors l'école : où en est-on ? », animé par différents chercheurs, y invitant la FCPE et la PEEP.

Ce sont d'abord les inégalités à l'école qui ont fait objet de débat. Françoise Ouevrard, chargée de mission à la DPD* au ministère, et Pierre Merle, professeur de sociologie, ont tour à tour souligné la persistance des inégalités scolaires, qu'il s'agisse des taux de redoublement en CP, des scores aux évaluations 6^e, de la hiérarchie des filières ou de la longueur de la scolarisation, et leurs liens avec les catégories sociales. On note que l'augmentation de la dépense publique d'éducation profite davantage à ceux qui réussissent à l'école. Jacques Bernardin,

docteur en sciences de l'éducation a expliqué en quoi la construction des inégalités est renforcée par l'organisation et les postures pédagogiques adoptées par les enseignants.

Pour ce qui est des inégalités hors l'école, Pierre Maurin, économiste, a rappelé le poids déterminant de la relation à l'emploi et des conditions matérielles de vie dans les destins sociaux et scolaires. Louis Chauvel, sociologue, a exposé le ralentissement économique qui touche les plus défavorisés et limite encore plus les possibilités d'ascension sociale.

Céline Lallemand

*Direction de la programmation et du développement

Inondation : la solidarité fait école

Après la décrue est venu le temps des bilans. La vie reprend et les enfants retrouvent le chemin de l'école grâce à un formidable élan de solidarité.

« **U**ne semaine après le drame, on a pu accueillir les élèves, c'était nécessaire », raconte Thierry Olivier, instituteur à Brignon dans le Gard. Dans les écoles, après les inondations, il aura fallu se retrousser les manches pour que la classe puisse reprendre. Une véritable prouesse, due avant tout à l'extraordinaire solidarité. Dès le reflux des eaux, les gens de la commune, les parents ont investi les lieux de ce qui était encore une école huit jours auparavant. Le niveau de l'eau avait atteint 2 mètres cinquante, tout a été détruit.

Le jour du drame, certains élèves de Brignon ont dû être hélitreuillés. Dans d'autres établissements, des enfants ont perdu un proche. Au collège de Roquemaure, la mère d'un élève fait partie des victimes. Le bilan est lourd : 23 morts et 4 disparus. Pour ceux dont les familles ont été épargnées, les inondations ont de toute façon laissé un profond traumatisme. « Afin d'apporter un appui psychologique aux élèves, mais aussi aux personnels, des cellules d'écoute ont été établies dans des points fixes » explique

Jacky Raymond, Inspecteur d'Académie, soulignant la mobilisation sans compter de tous : médecins scolaires, assistantes sociales, psychologues...

A Brignon, grâce à l'aide de la mairie voisine de Sauzet, l'école a repris pour les 26 élèves, « dans des conditions minimum » : exigüité des locaux, boulo-drome en guise de cour, toilettes « limite », impossibilité d'accueillir des enfants à la cantine trop petite elle aussi, pas d'E.P.S, manque de matériel... Ce sont les livres de français et de lecture, les fichiers de maths qui manquent le plus. « Combien de temps va-t-on rester là ? Quand va-t-on bouger ? Où va-t-on aller ? ». L'incertitude pèse.



La plupart des communes du département du Gard est soumise à l'arrêt de catastrophe naturelle. Les écoles de 9 communes ont totalement été dévastées.

Thierry, comme les autres enseignants de l'équipe, se doute que « leur école » est perdue. Le 18 septembre, elle a été classée par l'Inspecteur d'Académie sur la « liste des écoles dévastées », la plupart des communes du département étant soumise à l'arrêt de catastrophe naturelle. Dans le Gard, l'Education nationale indique que les écoles de 9 communes ont été dévastées, celles de 10 autres localités ont « seulement » des dégâts importants. Un lycée et quatre collèges à Alès, Brignon et Roquemaure, sont également touchés.



Depuis le redémarrage des cours, une autre solidarité s'organise. Une cellule pour la collecte de fonds et de dons a été constituée par l'Inspecteur d'Académie composée de différents partenaires. « Beaucoup de familles vont être dans des situations matérielles et psychologiques extrêmement fragiles, qui auront de graves répercussions sur leurs enfants et donc sur nos élèves », explique Rachel Subilia, secrétaire départementale du SNUipp.

Thierry Olivier raconte que certains enfants ne sont pas encore revenus à l'école. « Ce qu'ils ont vécu est encore trop neuf ». Dans cette partie de la plaine du Gardon, la vie reprend lentement pansant ses blessures. Expertises, contre-expertises, le verdict des assurances est attendu. Tout le matériel audio et informatique est aussi à remplacer nécessitant un budget d'une autre ampleur. A Brignon comme à l'école maternelle « des Prés Saint Jean » à Alès où les ministres sont venus constater l'ampleur des dégâts on attend sans doute avec beaucoup d'espoir.

Gilles Sarrotte

SNUipp : « Solidarité inondation »

Chèques à adresser à SNUipp-FSU Gard : 26 bis rue Becdelièvre, 30900 Nîmes à l'ordre de SNU 30 "Solidarité inondation". Par virements bancaires, les coordonnées du compte sont les suivantes : code banque 15707, code guichet 00064, compte 09403009012, clé RIB 79.

Nord-Pas-de-Calais

De la mine à la ville

***Ancien fleuron
industriel de la
France, la région
Nord-Pas-de-Calais
conduit lentement sa
reconversion. Cette
lenteur convient mal à la
vie des enfants pour qui
l'école reste
le meilleur espoir.***

Dans quelques instants, annonce le contrôleur, nous entrerons en gare de Lille-Europe», où se croisent les TGV de Londres, Bruxelles, Cologne ou Paris. Au même instant, un pauvre terril penche sa gueule noire sur la fenêtre du train. Le présent et le passé, pense-t-on. Mais qu'ils soient informaticiens ou ex-mineurs tous les hommes vivent ensemble dans le présent. C'est peut-être ce qui donne à cette région un tel contraste.

Les projets et les réussites n'y manquent certes pas. Le Nord-Pas-de-Calais est la région française qui attire le plus d'investissement : en dix ans elle a accaparé 13% des investissements réalisés en France. Alors que sa population de quatre millions d'habitants est restée stable entre 1988 et 1998, le nombre de bacheliers a augmenté de 58%, et le nombre d'étudiants a été multiplié par 1,5. L'agglomération lilloise est un pôle manifeste d'intérêt, mais il n'est pas le seul : les 140 km de littoral ne sont pas étrangers aux 16 000 emplois saisonniers. On construit ici les métro, TGV et Schuttle (la liaison rail avec Londres), le textile assume toujours 30% de la production nationale et, cerise sur le gâteau, on va reboiser 10 000 hectares d'anciens terrains industriels.

Il y a donc de quoi espérer. Il y a aussi de quoi douter. Ainsi le nombre de bacheliers en forte croissance reste largement



inférieur à la moyenne nationale : «*La région compte toujours moins de diplômés que la moyenne française, se plaint-on au Conseil régional. Avec près de 19% de bacheliers dans la population adulte de plus de 25 ans, la région se classait en 1996 à l'avant-dernier rang.*

« Face à l'ampleur du défi, l'école d'antan ne peut plus répondre, explique Céline, une jeune PE de 28 ans. Je ne vois pas d'autres moyens qu'inventer des projets adaptés à mes élèves. »

La question scolaire est capitale. Car si le pays des mines, de la sidérurgie et du textile cumule tous les points noirs, plus fort taux de mortalité, y compris infantile, un nombre très élevé de logements à «confort insuffisant» (c'est à-dire sans toilettes et chauffage), un taux de

RMistes important (57 pour mille contre 34 en France) et 13,7% de chômeurs, il souhaiterait au moins que la nouvelle génération ne soit pas condamnée à la sinistrose.

C'est dire si les regards se tournent vers



coll. - Lille

l'école. «*Avant si tu travaillais mal à l'école, ce n'était pas grave, note un responsable syndical. Tu allais à l'usine ou à la mine. Si tu travaillais bien, tu devenais instit.*». Aujourd'hui, il n'y a plus ni mineurs, ni OS, et l'ascenseur social est en panne : s'il y avait bon nombre d'instituteurs fils de mineurs, aujourd'hui les étudiants d'IUFM sont plutôt fils de cadres ou d'enseignants.

La pesanteur des ex-pays minier, tout le monde la redoute : «*le chti est un bosseur, plutôt docile*», dit Lucien, instit et fils de mineur. Revers de la médaille, il attend un boulot qui ne viendra plus. Sa chaleur humaine est réputée, mais sur l'ex-bassin minier, qui raye d'une barre oblique la région, cette attente sans lendemain pèse sur la vie de tous les jours.

Le problème est aussi culturel. Ainsi, dans le bassin minier, *Culture Commune*, scène nationale implantée sur l'ancien site dit du « 11 / 19 » et l'association *Droit de cité*, entretiennent une vie culturelle originale dans la région. Tout

comme la population environnante, les écoles y sont associées. Elles accueillent les artistes dans les classes et participent aux différents spectacles montés.

Car il n'est pas simple, dans cette région où l'échec scolaire est endémique malgré le grand nombre de REP, de trouver des solutions lorsqu'on est enseignant.

Particulièrement dans les cités des grandes villes où, à l'échec semblable au bassin minier, s'ajoutent tous les phénomènes de déstructuration culturelle. Tous les acteurs s'entendent pourtant pour faire des efforts, à l'image du projet «*classe-pupitre*», une initiative conjointe département-villes qui a permis à 15 classes d'écoles élémentaires de se voir attribuer un ordinateur par élève (voir ci-dessous).

On attend donc de l'école, mais l'école ne répond qu'avec ses faibles moyens et la volonté de ses enseignants. Qui maintenant s'interrogent. «*Face à l'ampleur du défi, l'école d'antan ne peut plus répondre*, explique Céline, une jeune PE de 28 ans. *Je ne vois pas d'autres moyens qu'inventer des projets adaptés à mes élèves, mener en équipe, et à tout moment, même dans la cour de récré où l'on construit des jeux* ». Mais s'attaquer à un monde tout seul, sans l'aide et l'impulsion de l'Education nationale, c'est parfois démotivant.

Jacques Mucchielli

La place principale de Lille, agglomération à vocation européenne, où se trouve Le Furet, la plus grande librairie du monde, est un lieu incontestable d'attraction.

La région en chiffres

Région la plus jeune de France, le Nord-Pas-de-Calais est également la plus peuplée après l'Ile-de-France :

4 005 000 (0,8% de plus qu'au précédent recensement).

On y trouve ainsi vingt villes de plus de 30 000 habitants.

Il y a 14 445 enseignants du primaire dans le Nord pour 1909 classes et 8 600 dans le Pas-de-Calais.

Ce département a également le triste privilège de compter 22 écoles situées à proximité de zones à risque type Se vesu.

Les classes pupitres du XXI^e siècle

L'académie de Lille a initié, au cours de l'année scolaire 1998-1999, une expérimentation unique en France intitulée «*vers le pupitre du 21^e siècle* ».

Le concept est simple : dans une classe, chaque élève dispose, à chaque instant, d'un ordinateur simplifié, d'un écran, d'un clavier et d'une souris. L'ensemble des postes est piloté par l'enseignant à l'aide d'un ordinateur maître auquel sont reliés divers périphériques.

A l'initiative du maître, l'ordinateur, ainsi intégré dans la classe est utilisé comme outil d'apprentissage et de communication. Le but est d'augmenter la motivation et de solliciter l'imagination des uns et des autres.

Actuellement quinze classes de primaire et quinze de collège des deux départements participent à l'expérimentation.



971 Guadeloupe

Les écoles, collèges et lycées de Guadeloupe en grève depuis la rentrée ont obtenu 261 moyens supplémentaires : 77 pour les IATOSS, 50 pour le primaire, 128 pour le second degré, 6 IATOSS IUFM. Premier acquis important qui permet de faire la rentrée même si l'intersyndicale rappelle que sa demande initiale de 527 postes n'est pas satisfaite.

Mayotte, affaire à suivre



Les instituteurs mahorais ont engagé à la rentrée un mouvement de grève illimité afin de faire prendre en considération leurs revendications, légitimes et anciennes : ils ne reçoivent pas la dotation spéciale des instituteurs (DSI), ils ne sont pas intégrés dans le cadre de la fonction publique d'état et le service d'éducation est en grande difficulté. Ils l'ont crié haut et fort à tel point que la ministre de l'Outre-mer a envoyé sur place une délégation ministérielle. Le SNUipp s'est, de son côté, adressé par courrier à la ministre pour soutenir les enseignants. Des négociations se sont engagées et ont abouti à l'assurance du versement de la DSI ainsi qu'à un calendrier de négociations sur les statuts.

Salaires : + 0,7%, hésité mais confirmé !

Après la hausse de 1,2% des traitements des fonctionnaires en 2001, le gouvernement précédent avait annoncé une hausse identique pour 2002 en deux fois. La première de 0,5% a été effectuée le 1er mars dernier. Reste la seconde de 0,7% annoncée pour le 1er décembre 2002. Jean Paul Delevoye, Ministre de la Fonction Publique, dans un entretien au journal les Echos semblait fort hésitant le 16 septembre dernier. "Les fonctionnaires ont déjà eu cette année une augmentation de 0,6%. Quant à la suite, pour les mois à venir, les décisions seront annoncées en temps voulu". Pour l'année 2003, le

Ministre disait vouloir attendre "d'y voir plus clair sur les hypothèses économiques et budgétaires" avant d'ouvrir des négociations. Le ministre de la fonction publique s'est finalement décidé. Il a confirmé le 26 septembre que les 0,7% interviendront bien cette année. Le problème salarial n'est cependant pas réglé : le maintien du pouvoir d'achat n'est pas garanti pour 2002, la nécessité d'une politique de relèvement des bas salaires de la Fonction publique est impérative pour redonner aux métiers des services publics l'attractivité nécessaire.

Direction d'école

Les actions du 18 septembre sur la direction d'école ont eu un bel écho dans les journaux. Il faut dire que les directeurs n'ont pas manqué d'imagination. Opération escargot dans le Var, montagne en carton dans l'Isère, chaises vides comme dans l'Indre-et-Loire, la Seine et Marne, les Bouches du Rhône en fonction du nombre de directions vacantes. Les rassemblements ont été l'occasion d'expliquer dans la presse les difficultés liées à la fonction : charge de travail trop lourde, décharge insuffisante, postes vacants... Des négociations doivent s'ouvrir en janvier. Ces actions montrent une forte attente pour que de



vraies réponses soient apportées par le ministère.



Décentralisation : les trois coups de l'acte II



Vingt ans après les lois Defferre, le gouvernement prépare une réforme de la constitution qui lui permettra de revoir les lois de décentralisation. Le 23 septembre, le Premier Ministre a réuni les recteurs et inspecteurs d'académies afin de leur présenter le volet éducation-formation du projet. Le gouvernement entend déléguer aux collectivités territoriales davantage de compétences. Sans véritablement préciser ce qui sera « décentralisable », il a toutefois indiqué que tout ce qui relève des programmes, du recrutement, de la gestion de carrière des enseignants et des diplômés resterait sous la responsabilité de l'Etat. Le transfert de nouvelles compétences se ferait à la prochaine rentrée sur la base « d'expérimentations » à la demande des collectivités elles-mêmes. Celles-ci pourront ensuite être généralisées après évaluation.

Des Présidents de Région ont devancé les désirs du Premier Ministre, faisant déjà connaître les domaines dans lesquels ils voudraient avoir leur mot à dire : diplômés et formations disponibles au niveau local, nouvelles sections à ouvrir dans les lycées, prise en charge des bâtiments universitaires. Certains vont jusqu'à réclamer la gestion des personnels administratifs et des surveillants. D'autres évoquent même une plus grande emprise des élus sur la carte scolaire ! Le gouvernement étudie aussi la possibilité de faire intervenir les collectivités locales dans la gestion du nouveau dispositif aides éducateurs.

Les élus locaux appuient leur discours sur un constat simple. En moins de vingt ans, la part des collectivités territoriales dans le financement du système éducatif est passée de 15% à 21%. En même temps, le gouvernement insiste fortement sur sa volonté de réduire et le champs d'intervention des services publics et le nombre de fonctionnaires.

Chacun connaît l'inégale répartition des richesses des régions que renforce l'absence de péréquation de leurs ressources. Un constat s'impose : celui des disparités de traitement des établissements d'une collectivité à l'autre. Dans le primaire, elles touchent aussi bien à l'organisation des rythmes scolaires, qu'aux effectifs des personnels municipaux ou des intervenants extérieurs, qu'aux crédits et équipements fournis par les mairies. La situation est telle qu'on peut ouvertement parler d'écoles riches et d'écoles pauvres comme l'a montrée l'enquête nationale du SNUipp concernant « l'argent de l'école ». Aujourd'hui, tous les enfants n'ont pas véritablement les mêmes conditions de travail selon l'endroit où ils sont scolarisés. Et le risque est très grand qu'une plus grande dévolution de compétences aux collectivités territoriales accentue ces inégalités.

Il est pourtant nécessaire de garantir à tous les citoyens de ce pays l'égalité d'accès et de droits à des services publics de qualité. C'est un des chemins à prendre pour lutter contre les inégalités sociales.

Laurent Zappi

Sans papiers mais pas sans cahier

Tout enfant de moins de seize ans sur le territoire français doit être scolarisé. Que ses parents aient des papiers ou pas, c'est la loi. Beaucoup d'écoles ont ainsi sur leurs bancs des élèves pour qui les lendemains restent bien incertains. C'est le cas dans le Val d'Oise où quelques 300 sans papiers du département ont manifesté à Cergy, comme dans beaucoup d'autres endroits, pour réclamer une régularisation de leurs situations.

Dans les écoles, les enseignants ne connaissent pas précisément la situation des parents : primo-arrivants, avec un visa touristique, ou un dossier en cours... Et comme le dit un directeur : au fond peu importe. Ce qui compte c'est la façon dont les enfants investissent l'école. Et c'est là que le bât blesse. La situation qui est faite aux parents a des conséquences sur la scolarité des enfants.

Les difficultés sont différentes selon les histoires, les circonstances d'arrivée. Entre une famille de classe moyenne qui fuit l'Algérie et celle des migrants ruraux turques ou kurdes, le contact avec l'école se fait plus ou moins douloureusement. La langue reste un obstacle difficile. Les CLIN ne manquent pas d'élèves et le contact avec les familles se fait par l'intermédiaire de traducteurs, d'oncles ou de soeurs. L'une des difficultés essentielle liée à ces situations précaires est sans doute celle de l'hébergement. Cohabitation de fratries dans un seul F3, vies dans les hôtels, les conditions ne sont guère propices à un repos mérité après la journée de classe. Les écoles constatent des changements de domicile fréquents qui obligent les enfants à changer d'écoles. Cela représente parfois jusqu'à 20% des effectifs d'une école qui changent au cours de l'année. La cantine est aussi un problème car souvent, les parents ne peuvent pas payer ce service qui leur est compté à taux plein faute de papier. Les équipes enseignantes qui accueillent ces enfants prennent des habitudes. Matériel scolaire, vêtements, des stocks sont prévus dans les écoles. Travail avec des associations culturelles, projet d'école, pour que les enfants de « sans papiers » vivent leur scolarité le mieux possible.

Lydie Buguet



Formation : enjeu d'école

L'enjeu des recrutements pour les dix années à venir et l'évolution constante du métier d'enseignant nécessitent que les formations initiale et continue jouent pleinement leurs rôles. Regards sur la situation actuelle et pistes pour l'avenir...

Dossier réalisé par
Philippe Hermant,
Pierre Magnosto
et Gilles Sarrotte

« **L**a crise des vocations », « Ces instituteurs qui font la classe sans être formés »... mi-septembre la presse a subitement braqué ses projecteurs sur le métier d'enseignant. Ce "coup de pub" inattendu aura eu le mérite de mettre sur le devant de la scène des problèmes souvent méconnus du grand public, mais qui font le quotidien des enseignants. Pré-professionnalisation, formation initiale, accompagnement des sortants, formation continue, listes complémentaires, dominantes, maîtres formateurs, conseillers pédagogiques... Quoi de neuf docteur ?

Maintes fois mise et remise à l'ordre du jour, la réflexion sur une éventuelle réforme de l'IUFM n'a jamais été menée à terme. Le sera-t-elle dans un avenir proche ? Pour la plupart des observateurs, la nécessité de faire évoluer la formation des maîtres n'est plus à démontrer. Un tel travail, qui engage l'avenir du système éducatif, réclame une volonté politique et des moyens qui ne se

trouvent pas sous le sabot d'un cheval. En tout cas, les enjeux sont de taille.

Durant les cinq prochaines années l'IUFM devra former 185 000 enseignants de tous les cycles, soit plus de 35 000 par an en moyenne. C'est beaucoup plus que le niveau des recrutements actuels, notamment dans le premier degré. Le SNUipp estime pour sa part à 20 000 le nombre de recrutements nécessaires pour les prochaines années. Cette

exigence devrait aller de pair avec un certain nombre d'innovations, la poursuite du développement des dominantes notamment. Durant les dix dernières années, les effectifs de l'IUFM ont progressé de 50% quand ses moyens budgétaires ont progressé de 5 à 10% seulement. La hausse des budgets doit-elle être proportionnellement identique à celle du nombre de stagiaires à prendre en charge? En tout cas, on ne peut espérer faire un bond quantitatif et qualitatif dans le domaine de la formation sans moyens accrus. Raymond-Philippe Garry, le nouveau

Président de la Conférence des présidents d'IUFM a fait connaître son avis : donner une formation de qualité pour tous (lire page 18).

Le Ministre de l'Education nationale a annoncé la mise en place d'un groupe de travail sur les IUFM. Le SNU sera reçu par le cabinet de Luc Ferry le 2 octobre pour être entendu sur les questions de formation. Parmi les problèmes urgents, il évoquera la situation des maîtres formateurs et conseillers pédagogiques.

Cette année encore un nombre impressionnant d'enseignants (6309) issus des listes complémentaires est arrivé dans les classes sans formation. L'année prochaine qu'en sera-t-il ? Les informations rendues publiques concernant le budget ne permettent pas de savoir comment le gouvernement entend trancher la question des

recrutements. La suppression des listes complémentaires n'est pas pour demain.

La question des moyens se pose aussi pour les PE3. Les sortants ont besoin d'un accompagnement durant leur deux premières années d'enseignement (lire reportage à Evreux page 16). Dans ce domaine, les trois semaines prévues dans les textes actuels restent bien insuffisantes au regard de la demie année dont auraient besoin au minimum les



nouveaux enseignants. Et encore, faut-il que cet accompagnement ne soit pas pris sur le temps de la formation continue des autres personnels. Les engagements ministériels sur cette question n'ont pas été tenus.

Par ailleurs, pourra-t-on améliorer la formation des enseignants, sans se pencher sérieusement sur la fonction, les missions des formateurs ? Compte tenu de l'élévation du niveau de recrutement des stagiaires, des connaissances nouvelles que les maîtres-formateurs ont à appréhender et de leur implication de plus en plus importante dans le cadre de la formation initiale et continue, peut-on laisser les choses en l'état ? Permettre leur accès à la recherche pédagogique, favoriser les échanges et mises en réseau comme cela se fait à Narbonne (lire page 17), paraît plus que jamais indispensable pour répondre au souci de qualité de l'IUFM.

Comment prendre en compte les exigences d'un métier en constante évolution ? Nouveaux programmes, langues vivantes, TICE, prise en compte du travail en équipe,

recherche en éducation... ce rôle essentiel qui devrait être dévolu à la formation continue n'est que très insuffisamment intégré par celle-ci aujourd'hui. De ce point de vue, l'articulation entre formation initiale et continue est plus que jamais impérative. La formation continue reste le parent pauvre. Problèmes de remplacements des ensei-

gnants, faiblesse de l'offre essentiellement limitée aux priorités institutionnelles, suppressions ou amputations des crédits et moyens de fonctionnement : en fin de carrière bien peu sont les enseignants ayant suivi les 36 semaines réglementaires de stages. Face aux défis que doit relever l'école, on est là aussi loin du compte.

Mieux former pour transformer l'école

Toute réflexion et proposition sur la formation est liée à une conception d'ensemble du système éducatif. Pour le SNUipp, l'exigence d'une école transformée en faveur de la réussite de tous les élèves est une exigence prioritaire. Savoirs disciplinaires et didactiques, compréhension des difficultés scolaires, relations avec les familles... la formation doit y préparer. De même la formation au travail en équipe est une évolution nécessaire pour notre métier. Afin que toutes les disciplines soient effectivement enseignées à l'école élémentaire, les dominantes de formation doivent être ouvertes à tous les champs disciplinaires. Elles permettraient à l'équipe de mieux prendre en charge la polyvalence.

Le SNUipp propose une entrée progressive dans le métier par une première année d'exercice en alternance. L'exercice de la classe pourrait être articulé avec des temps de formation et de réflexion sur sa pratique. Enfin pour prendre en compte ces exigences et mieux jouer leur rôle dans l'articulation entre théorie et pratique les formateurs doivent pouvoir bénéficier d'une formation conséquente, pouvoir s'impliquer et accéder aux travaux de recherche en éducation.



Formation continue : le parent pauvre

Formation des listes complémentaires, le SNUipp enquête

L'enquête réalisée par le SNUipp auprès de l'ensemble des départements montre d'importantes disparités quant aux dispositifs de formation mises en place pour les listes complémentaires. S'il existe toujours des départements où il n'y a aucune formation, dans la majorité d'entre eux les listes complémentaires bénéficient d'une formation variant d'une demi-journée à deux jours, le plus souvent dispensée par les équipes de circonscription.

Néanmoins, hélas dans de trop rares endroits, un projet plus ambitieux est mis en place. Ainsi peut-on noter dans certains départements la possibilité d'une entrée dans le métier effectuée en doublette, soit avec un IMF, soit avec un titulaire remplaçant pendant quinze jours. Dans quelques départements une semaine d'observation dans les écoles d'application est possible. Plus rarement des participations aux stages "accompagnement des sortants" organisés pour les T1 dans les IUFM leurs sont proposés.

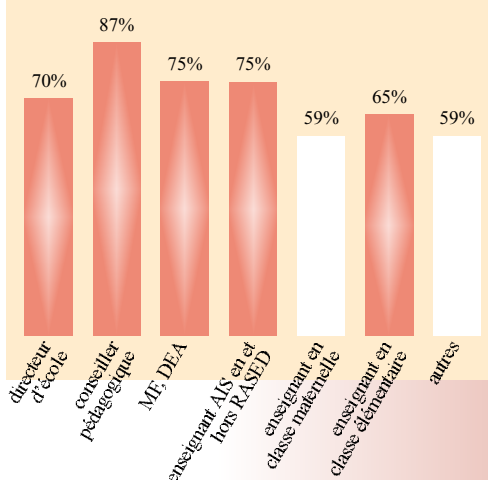
On le voit la diversité est grande, les moyens différents. L'enjeu est de taille. Les quelque six mille trois cent listes complémentaires, souvent en situations difficiles ont besoin d'une formation de qualité.

Crédits pédagogiques

L'inspecteur d'académie du Doubs demande aux responsables de dispositif de formation pour l'année scolaire 2002/2003 d'organiser les actions de formation «sans aucune dépense de matériel, de consommables ou de documentation» au vu de «d'importantes difficultés budgétaires». Dans la Somme, l'impossibilité de payer les indemnités des participants aux stages de formation continue entraîne l'annulation ou le report de nombreux stages. Ce sont aussi les crédits dépassés, qui réduisent le plan départemental des Ardennes.

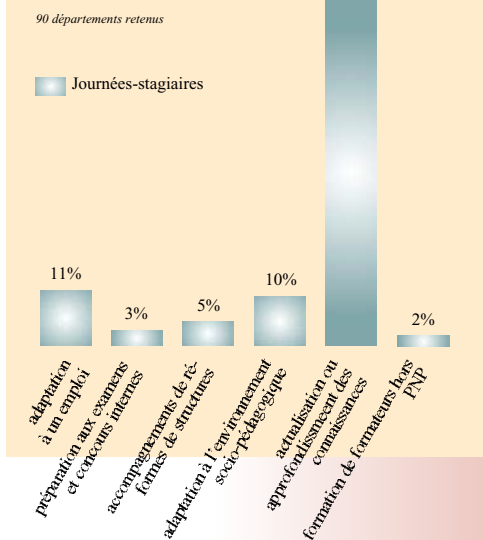
Les exemples ne manquent malheureusement pas. Le manque de moyens nuit à la faisabilité des actions de formation continue proposées aux enseignants.

Le taux de satisfaction de la demande



Statistiques ministérielles : direction des affaires scolaires

Les fonctions de la formation



Formation continue : état des lieux

Les données chiffrées concernant la formation continue sont issues de la direction de l'enseignement scolaire au Ministère de l'éducation nationale.

Concernant les taux de satisfaction de la demande (1^{er} tableau) ils confirment ce que l'on observe dans les départements. Les faibles scores obtenus par la «maternelle» et «autres» montrent le peu de place laissée à ces secteurs dans l'offre de formation continue. Souvent squelettique, la qualité de l'offre et le manque de places sont dissuasifs. L'exemple de la Moselle le souligne : 36% des enseignants seulement dépose une candidature. Par ailleurs on peut se demander si la réalité de la formation effectivement dispensée est prise en compte dans les statistiques ministérielles. En effet, la suppression des stages de F.C intervient après l'examen des demandes en CAPD. Exemple en Ardèche où tous les stages ont été supprimés à partir du mois de décembre soit 2/3 du plan départemental. Les Titulaires remplaçants affectés à la F.C ont été utilisés au remplacement maladie. Idem dans d'autres départements. Ne demeurent le plus souvent que les stages remplacés par les PE2.

Narbonne : équipe de formation en formation

Difficile de voir une équipe de formation fonctionner au complet dans une école. Un exemple rare à Narbonne : professeurs d'IUFM, maître-formateurs et enseignants de maternelle en action...

Trouver dans une même école trois enseignants d'IUFM, une maître-formatrice, trois enseignantes et une centaine d'élèves n'est pas chose commune. C'est pourtant ce qui est arrivé dans l'école maternelle Jean de La Fontaine de Narbonne. A vrai dire, cela arrive même souvent. Il s'agit d'un travail en commun autour de la littérature de jeunesse pour favoriser et observer comment l'enfant rentre dans l'apprentissage, comprendre quel rôle y joue l'enseignant. Une expérience qui permet également d'observer comment s'opère la formation à la fois initiale et continue. Car les enseignantes de l'école ont bénéficié de l'apport théorique des enseignants d'IUFM et ceux-ci avouent avoir modifié leur enseignement à la lumière de ce travail de terrain.

L'école Jean-de-La-Fontaine est au centre

passé d'une conception b-a-ba » de la lecture d'albums à leur mise en réseau « qui offre une multiplicité de lectures aux enfants ». Et « les enfants accrochent » témoigne Danièle Lajara, maître formatrice et enseignante à la maternelle. « Ça ressemble, ... c'est comme dans l'histoire de... », autant de signes qui ne trompent pas. Car pour l'enfant « une histoire se construit à partir de la lecture d'autres histoires » nous dit Yves Soulé, professeur de français à l'IUFM à Montpellier. Pour illustrer leur propos, les formateurs prennent l'exemple éclairant de l'album « Le Loup sentimental »⁽¹⁾, « une histoire qui réinvestit des côtés d'autres contes célèbres tels Le Petit Chaperon Rouge, la Chèvre et les biquets, Pierre et le Loup, les Trois Petits Cochons... ». La thématique du loup n'est pas prête d'être épuisée.

tarité ». Sans cette dernière une telle dynamique n'aurait pas vu le jour.

Les trois enseignants d'IUFM de français, de SVT, et d'arts plastiques sont à l'origine de cette approche pluridisciplinaire de l'album étudié. Une approche qu'ils exploitent en commun avec les PE2 en formation initiale à l'IUFM. Exemple : « Graines d'amour », l'histoire d'un spermatozoïde qui s'appelle Petit bout, une histoire de la reproduction humaine « où la fiction ne doit pas faire entrave à la démarche scientifique ; l'enseignant doit être capable de faire la distinction entre les deux » nous dit Yves.

Les stagiaires reçus dans l'école par Danièle, maître-formatrice, bénéficient aussi bien entendu du va-et-vient continu entre théorie et pratique. Ce « travail d'équipe », insistent les enseignantes, qui n'a jusqu'ici bénéficié





Accompagner l'entrée dans le métier

Engagée dans une phase d'expérimentation sur l'accompagnement des sortants l'an dernier, l'antenne d'Evreux de l'IUFM de l'académie de Rouen généralise le dispositif depuis cette année

« **M**ettre sur pied quelque chose qui puisse répondre aux besoins sur le terrain des sortants d'IUFM sans que ce soit une redite de la formation initiale ». Voilà affirmée par Daniel Horlaville, directeur de l'antenne d'Evreux de l'IUFM de l'Académie de Rouen la volonté académique, tant au niveau de l'IUFM qu'à celui du rectorat, de prendre en charge ce dispositif d'accompagnement des sortants et de le faire fonctionner.

L'année scolaire 2001-2002 a permis d'expérimenter ce procédé en vue d'une généralisation à cette rentrée. Ainsi, l'année dernière, un quart des T1 (titulaires 1^{re} année) a pu en bénéficier. Karine, nommée à sa sortie d'IUFM en grande section/CP à l'école de Bouquetot y est retournée trois semaines au mois de novembre pour suivre ce stage qu'elle juge à l'instar des autres participants « globalement positif ». « Le fait de se retrouver par niveau, l'analyse et l'échange de nos pratiques, les différents ateliers proposés ont permis une réflexion sur ce que nous avons fait dans nos classes depuis le début de l'année. Ils ont apporté des réponses aux nombreuses questions que nous nous posions et nous ont donné des pistes à exploiter dès notre retour en classe ». Le pari qui consistait à éviter aux sortants d'avoir à subir « un deuxième service, une redite de la formation initiale » semble avoir été partiellement évité. Hélas pas totalement comme le souligne Karine. Comme l'ensemble de ses collègues, elle a moins bien accepté le temps qui pendant les trois semaines était banalisé par l'IUFM et mis à la disposition des équipes de circonscription (IEN et conseillers pédagogiques) : « quatre demi-journées, reportées après le stage, sur quatre mercredi matin où l'on ne s'est plus retrouvé par niveau mais par secteur, où il n'y avait plus comme à l'IUFM d'interactivité, où l'on écoutait quelqu'un parler comme pendant notre année de PE2 ». Outre l'aspect désagréable de devoir



pour beaucoup d'entre eux se déplacer le mercredi assez loin de chez eux, le contenu de ces demi-journées a semblé-t-il désorienté plus d'un des participants. Malheureusement, ce point négatif de cette formation n'a apparemment pas attiré l'attention car cette année ce ne sont pas moins de six demi-journées qui sont prévues. Quant à la centaine d'autres sortants, elle « n'a pu suivre qu'une semaine », explique Daniel Horlaville, « les trois semaines étaient réservés aux titulaires d'une classe, ce qui a permis leur remplacement par les

PE2 dans le cadre de leurs stages en responsabilité ».

Problème qui sera résolu cette année grâce à l'utilisation des titulaires-remplaçants. Néanmoins tous les T1 ne pourront encore une fois être concernés, « le manque de formateurs de l'enseignement spécialisé empêche les quelques sortants nommés sur ce type de postes de pouvoir bénéficier des trois semaines, leur retour ne sera que d'une semaine » précise Daniel Horlaville.

L'accompagnement des sortants plébiscité par les premiers participants de par sa qualité, mais assez coûteux au niveau de la formation, notamment du fait de la mise en place des ateliers va réduire le nombre de stages de formation continue proposés à l'ensemble de la profession. La généralisation se faisant à moyens constants, cela signifie que le plan de formation continue de l'Eure se trouve amputé de nombreux stages. Cette année, il ne reste plus pour les trois mille cinq cent enseignants du département que treize stages proposés. Dans quel état se trouvera-t-elle l'an prochain quand les T2 bénéficieront eux aussi d'un retour en IUFM ?

Une nouvelle fois le manque de moyens risque de jouer en défaveur de la qualité et de l'ambition des formations proposées.

Que disent les textes ?

L'accompagnement de l'entrée dans le métier et la formation continue des enseignants du premier degré est défini dans le BO n°32 du 6 septembre 2001. Il demande aux recteurs « de prendre des mesures susceptibles de permettre à tous les enseignants nouvellement nommés de bénéficier progressivement, dans le cadre de leur service, d'une formation qui, engagée à titre expérimental dans quelques académies dès la rentrée 2001, atteindra sa pleine dimension à la rentrée 2005 ». Ce texte demande aux recteurs de veiller « à élaborer un projet d'accompagnement dont les dispositions organisationnelles garantissent à terme, à tous les débutants, une formation d'une durée minimale de trois semaines au cours de leur première année d'exercice et de deux semaines au cours de la seconde année ».

« Former 180 000 enseignants en cinq ans »

Formation, recherche, moyens, Raymond-Philippe Garrynouveau président de la conférence des directeurs d'IUFM, explique ses ambitions en matière de formation des maîtres.

L'IUFM a été mis en cause ces derniers jours par la presse, comment réagissez-vous à ces critiques ?

Je pense que sur certains points il y a des progrès à faire. Mais je n'accepte pas les mauvais procès que l'on nous a fait. Je ne peux pas laisser passer cette chronique du journal "Le Monde" dans laquelle deux stagiaires semblaient régler je ne sais quels comptes personnels. L'an dernier, les IUFM ont formé plus de 20 000 enseignants, la plupart d'entre eux, même si tout n'est pas parfait, ont quand même le sentiment que leur formation n'a pas été inutile.

Sur quels points entendez-vous être progresser l'IUFM ?

Nous voulons développer un même continuum de la pré-professionnalisation à la formation continue. A chaque étape cela passe par un travail de partenariat avec l'Université, l'Inspection d'Académie, le Rectorat et les professeurs dans les établissements. Par exemple, nous sommes intéressés par l'instauration de licences pluridisciplinaires permettant aux étudiants, entre autres diplômes, de venir à l'IUFM préparer le CRPE et en cas d'échec, de poursuivre leur cursus universitaire. Nous sommes très attachée à la formation en alternance et au rôle joué par les maîtres formateurs sur le terrain et à l'IUFM. L'accompagnement pour les néo-titulaires est tout aussi important. En matière de formation continue nous sommes les maîtres d'œuvre et le Rectorat le maître d'ouvrage, mais cela ne doit pas nous empêcher de travailler avec les partenaires de terrain.

Comment souhaitez-vous être évoluer les formations ?

Il ne peut y avoir d'amélioration de l'éducation et de la formation sans recherche. En 1996 aucune équipe de recherche n'était soutenue par le ministère dans les IUFM. En 2002 on en compte 14 : programmes de pluri-formation, travaux en équipes mixtes IUFM-Université, ou encore avec l'INRP. Nous voulons poursuivre dans cette voie.



Entretien avec

Raymond-P. Garry

Nous voulons développer un même continuum de la pré-professionnalisation à la formation continue

Nous travaillons aussi sur le statut et sur les conditions d'exercice des formateurs. Nous entendons privilégier leur formation. Un bon enseignant n'étant pas forcément un bon formateur, nous voulons développer des partenariats intelligents. Il faut savoir que pour 100 formateurs permanents, nous comptons 1000 intervenants extérieurs. J'ai souhaité qu'une réflexion sur la qualité soit engagée sur la base d'un véritable audit.

Quel bilan faites-vous après la mise en place des dominantes ?

Quasiment la totalité des IUFM a joué le jeu, instaurant les dominantes une année avant que cela ne devienne obligatoire. Cependant, il reste difficile aujourd'hui de faire un bilan, pour cela nous avons besoin de deux ou trois années supplémentaires. Mais les dominantes ont rencontré un vrai succès et ce qui a été fait est positif dans l'ensemble.

Je crois toutefois que nous sommes allés un peu vite, surtout pour la dominante langue.

Actuellement nous n'avons pas les forces nécessaires pour délivrer un enseignement généralisé en langues et une formation de qualité pour tous les stagiaires. Sans doute faudra-t-il être moins exigeant sur le calendrier. Par ailleurs, je crois que nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion sur la polyvalence du Maître. En effet, quand on suit une dominante, on a tendance à se spécialiser. La question de la cohérence entre polyvalence et dominante doit donc être posée.

Vous vous intéressez également à la place des enseignants français dans l'Union Européenne, qu'en est-il ?

Nous avons engagé une réflexion au sujet de l'obtention d'un diplôme, de la Validation des Acquis Professionnels et de l'Expérience afin qu'au sortir de l'IUFM les PE puissent bénéficier d'une équivalence à Bac + 5, à l'égal de leurs collègues européens. Nos plans de formation bénéficient d'un certain nombre de crédits européens, mais nous devons aller plus loin et permettre la mise en place de diplômes, avec les universités, ouvrant parallèlement à la fonction publique en France, à des carrières d'enseignement en Europe.

Selon vous, l'IUFM bénéficie-t-il aujourd'hui de suffisamment de moyens ?

On estime qu'entre 1991 et 2002 les effectifs ont progressé de 50% alors que durant la même période les moyens n'ont augmenté que de 5% à 10%. Je peux comprendre que le Ministère ne puisse pas créer tous les postes nécessaires, mais il nous faut régler certains problèmes, comme celui des listes complémentaires. Les enseignants issus de ces listes doivent avoir accès à une formation dans de bonnes conditions.

Dans les 5 ans qui viennent nous aurons 180 000 enseignants à former, soit plus de 35 000 par an. Nous devons élaborer une stratégie globale, développer des contrats à l'échelle académique sur la base de compréhensions mutuelles entre tous les partenaires pour relever ce défi.

intégration

A l'école de la différence



Le SNUipp vient d'éditer les actes du colloque qu'il a organisé en janvier dernier intitulé « intégrer, accueillir un élève en situation de handicap ». Toute personne intéressée peut se le procurer auprès des sections départementales du SNUipp ou au SNUipp — 128, boulevard A. Blanqui — 75013 Paris.

A l'école de la forêt

Dans le cadre de projets liés à la forêt et au bois, il est possible de monter un dossier « A l'école de la forêt » opération interministérielle du ministère de l'agriculture et de la pêche et du ministère de l'Éducation Nationale. Cette opération permet d'obtenir des crédits et des outils pédagogiques. Les projets doivent



mettre en valeur les différents objectifs de la forêt : accueil, production, conservation. Les dossiers sont à demander auprès des services d'inspection académique. Le dossier est aussi disponible sur le site : <http://www.educagri.fr>. Ils sont à déposer courant octobre auprès des correspondants des IA.

« La relation entre l'enfant et l'animal n'est pas simplement un phénomène gentillet, amusant ou émouvant, mais elle permet de mieux comprendre des constructions fondamentales de l'être humain et d'éclairer les domaines essentiels qui concernent la recherche scientifique et clinique, les pratiques thérapeutiques, la famille, l'éducation, la pédagogie, le milieu associatif et les politiques sociales »

Hubert Montagner

professeur et directeur de recherche à l'INSERM, dans « L'enfant et l'animal, les émotions qui libèrent l'intelligence », édition Odile Jacob, septembre 2002.

université d'automne

Lecture : partager son expérience

L'atelier animé par Roland émergence et à leur développement. Goigoux prendra appui sur la lecture.

présentation (par les participants à l'université d'automne) de pratiques professionnelles efficaces dans le domaine de l'enseignement de la lecture. Il visera à analyser les caractéristiques communes de ces pratiques afin d'identifier les conditions propices à leur



conditions propices à leur

Roland Goigoux : rgoigoux@auvergne.iufm.fr

Si vous êtes prêt à apporter votre propre contribution ou simplement intéressé pour participer à cet atelier, consultez le site web du SNUipp : www.snuipp.fr ou directement à

cédérom

L'aventure des écritures



Si l'homme parle depuis cent mille ans, il n'écrit que depuis cinq mille ans. L'écriture est donc une invention relativement récente, qui connaît un bouleversement sans précédent avec l'avènement des nouvelles technologies et l'apparition des supports numériques. La Bibliothèque Nationale et la Réunion des Musées Nationaux viennent d'éditer un cédérom qui propose pour approfondir cette question, huit récits audiovisuels, cinq dossiers, des explorations de documents, une

base encyclopédique d'information. De quoi participer à une belle aventure.

Portrait



Maryline cwise, étudiante, le monde des sourds. Passionnée, elle apprend la langue des signes et se lance, non sans difficulté, en quête d'un poste d'enseignante auprès d'eux.

crédits pédagogiques

Des signes inquiétants

Des écoles du Rhône ont reçu un petit billet du secrétariat de leur inspection assez inquiétant quant à l'avenir des crédits pédagogiques. Le titre parle de lui-même :

« AEI, APAC,... : ATTENTION : NE PAS METTRE EN ROUTE CES ACTIONS :

En raison des incertitudes reposant tant sur le montant des crédits pédagogiques (chapitres 37.93 et 43.80) que sur les dates auxquelles ils seront

effectivement disponibles, je vous invite à la plus grande prudence : les équipes d'école et de circonscription ne doivent EN AUCUN CAS ENGAGER DE DEPENSES sur ces chapitres avant notification par mes services de l'attribution officielle des crédits ». Si ces signes annoncent une réelle baisse des crédits pédagogiques, la richesse des projets menés dans les écoles est compromise.

Plus de maîtres...

Drôme : une expérimentation de trop ?

Auraient-ils été oubliés ? Les enseignants des écoles St Exupéry et Chopin à Romans dans la Drôme, n'ont toujours pas de nouvelle de l'administration. En effet depuis qu'ils ont adressé le descriptif de fonctionnement du « maître surnuméraire de leur école » une sorte de silence radio courtois s'est installé. « Nous ne sommes même plus sûrs d'être encore dans l'expérimentation » déclare Georges Colombel, directeur de l'école Saint Exupéry en REP. Improprement appelé « poste BCD », le maître supplémentaire intervient en fait auprès d'enfants en difficulté primo-arrivants, auprès de groupes d'enfants autour de la lecture, et en BCD. Confusion entretenue pour accréditer l'idée du superflu de ce poste ? Toujours est-il que l'Inspecteur d'Académie de la Drôme s'acharne à fermer des postes dans les écoles où sont implantées les postes dits « BCD ». Ainsi, lors de la carte scolaire de mars dernier après avoir fermé une classe dans chacune des écoles drômoises de REP inscrite dans l'expérimentation, il persiste en fermant de nouveau un poste à cette rentrée. Après une grève reconduite 9 jours durant dès la rentrée dans toutes ces écoles, l'I.A a du revenir sur sa décision. Les postes ont été conservés. « Oui, une victoire » répond Georges qui souligne le soutien actif des parents dans cette bataille appuyant ainsi le travail et les résultats obtenus notamment grâce au fonctionnement de ces postes. L'Inspecteur a promis qu'il reviendrait à la charge lors de la prochaine carte scolaire en 2003, en proposant cette fois la fermeture des postes « surnuméraires ». Pourtant Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale, a confirmé que l'expérimentation se poursuivait.

Depuis l'adolescence, Maryline voulait devenir enseignante. Etudiante en biologie à Toulouse, elle est « pionne » dans un collège où sont intégrés des élèves sourds. C'est le déclic. Dès sa sortie de l'IUFM en 1993, elle fait un stage estival intensif de langue des signes et enchaîne sur un cours du soir hebdomadaire pour... cinq ans. Un projet conduit au gré de ses affectations entre le Lot, Toulouse, puis Lyon.

Motivée, elle cherche dès le début à enseigner à des enfants sourds. L'administration lui dit « il faut avoir un pied dans l'AIS »... elle y met les deux. Ses postes en CLIS et en IME lui laissent des souvenirs mitigés. Quand, enfin, elle travaille auprès d'élèves sourds, c'est avec un rôle de « soutien » éparpillé, itinérant et frustrant, puis dans une classe d'adaptation où la surdité s'associe à de lourds et multiples handicaps... Elle craque. « Trop dur, trop seule... ». De sa formation CAPSAS effectuée en 1998, Maryline retient surtout qu'elle était moins riche que le contact direct avec les sourds qui lui a « fait percevoir leur isolement et le fait que ne pas entendre pose aussi des problèmes de sens ». De retour à Toulouse, en disponibilité, Maryline travaille avec l'association qui suivait les élèves qu'elle encadrait au collège dix ans plus tôt. Et, cette année, elle obtient un mi-temps avec des enfants sourds de cycle 2, et un mi-temps dans la même école en classe ordinaire. « Je ne voyage plus » soupire-t-elle. Et, surtout, elle trouve plus de temps pour créer « de vrais moments d'échange ».

La langue des signes — interdite de pratique jusqu'à il y a 30 ans — est pour Maryline un moyen de se rapprocher des sourds, « car c'est leur langue, intrinsèque ». Et c'est justement « parce qu'on signe, qu'on gagne leur confiance et qu'ils peuvent se mettre à oraliser ». Restent encore les nombreuses questions pour les amener aux apprentissages. Equation infinie qui, malgré un parcours difficile, n'a pas entamé la ténacité de l'enseignante. « Je suis contente de connaître les sourds. Je ne m'identifie pas à eux, mais ils m'ont ouvert un autre univers ».

Céline Lallemand

« **D'**après les évaluations de l'an passé, seul un élève sur les deux classes de CE2 ne relevait pas d'un PPAP », constat amer pour un enseignant. Il est fait par Anne Derivière, la directrice de l'école Henri Wallon de Saint-Etienne-du-Rouvray. Cette école de la banlieue de Rouen est située en ZEP et a bien du mal à garder des enseignants plus de trois ans. Les résultats ne s'améliorent pas et pourtant, l'équipe ne ménage pas sa peine pour chercher des solutions. Dix projets dont sept classes à PAC ont animé la vie des quinze classes de l'école l'an passé.

Alors, quand l'inspectrice a proposé à l'équipe de participer à l'expérimentation « CP à effectifs réduits » la veille de la sortie des classes en juin, les enseignantes concernées ont aussitôt été partantes. Les CP ont été répartis en quatre classes de douze élèves.

Corinne Beccari, enseignante en CP « Les premières évaluations comprenaient un exercice qui consistait à suivre trois consignes en même temps. Nos élèves ont eu beaucoup de difficultés à le faire. Ils ont du mal à se poser ».

Première étape du protocole : l'évaluation Grande-section/CP. Les

premières semaines de septembre y ont été consacrées. Les évaluations ont aussi été passées dans les classes de CP de l'école Macé voisine. Ces classes ordinaires tiennent le rôle de classes témoins. Leurs élèves sont soumis aux mêmes évaluations ce qui permettra de comparer les résultats. « L'apprentissage de la lecture peut maintenant commencer »... Et la vie à douze par classe adoucit les choses. C'est dans le calme que les enfants montent l'escalier qui les mène à leur classe, dans le calme encore qu'ils s'installent ou se regroupent pour les rituels du matin. « L'effectif réduit nous permet de nous occuper de ceux qui sont en difficulté. Je peux prendre du temps pour m'asseoir près de l'un ou de l'autre et les aider à se concentrer », explique l'enseignante. L'atmosphère de la classe est sereine et c'est un vrai bénéfice dû aux effectifs réduits selon les enseignantes. De plus, à douze il est facile de faire participer tous les enfants. Les passages au tableau sont fréquents, les interventions à l'oral aussi. C'est un des enjeux dans ce quartier où pour la majorité des enfants, le français n'est pas parlé à la maison. Anne trouve très intéres-



Seine-Maritime : CP à douze élèves

Quatre classes de CP à l'école Henri-Wallon font partie de l'expérimentation « CP à effectifs réduits » du Ministère. Un projet qui motive une équipe en quête de solutions.

Anne Derivière, directrice de l'école

« L'évaluation ne comprend aucun CP redoublant. Tous sont passés au CE1 mais on a prévu l'intervention d'1 heure et demi du réseau sur les séances d'apprentissage de la lecture. On peut enfin mettre réellement en place la politique des cycles ».

sante l'idée de cette expérimentation mais elle affirme en même temps que l'école ne pourra pas lutter seule, même à douze élèves par classe, dans un environnement social, culturel, économique qui pénalise souvent ses élèves.

Tout au long de l'année les enfants seront soumis à des évaluations pour observer le rythme de leurs acquis. « Il est prévu que nous nous réunissions tous les mois pour le suivi de l'expérimentation mais pour l'instant on ne nous a communiqué aucun protocole précis ». Décembre, février, juin les échéances sont fixées mais dans l'air peu près. L'expérimentation comprend aussi le recueil et l'observation des pratiques d'enseignement. Bien sûr la charge de travail des enseignants en sera d'autant alourdi. Le SNUipp, lors de la première réunion du comité de suivi national, a demandé que du temps de décharge soit donné

aux enseignants qui font partie de l'expérience. Afin de mettre les enfants dans les mêmes conditions, les quatre enseignantes de Henri-Wallon ont décidé de travailler avec le même manuel. Les progressions ont toutes été faites en commun et ensuite elles se sont parta-

gées le travail de préparation. L'enjeu de l'expérimentation n'est pas sans inquiété un peu l'équipe. « L'année passée j'avais dix-huit élèves dont trois sont sortis du CP avec des acquis vraiment insuffisants » dit Corinne qui s'inquiète de savoir quels seront les résultats des douze à venir.

S'il s'avérait que la réduction des classes a des conséquences bénéfiques sur les résultats des élèves, ce serait un signe d'encouragement pour l'équipe comme quoi en y mettant les moyens l'école peut assurer la réussite.

Lydie Buguet

L'effectif réduit permet de faire participer tous les enfants aux activités oules et d'aider les enfants plus en difficulté.

ETUDES

Denis Meuret ,

professeur de sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne, a écrit un rapport de synthèse sur « les recherches sur la baisse de la taille des classes ». En voici quelques extraits

« Aucune étude française sur le sujet »

Le rapport de Denis Meuret éclaire les enjeux autour de l'expérimentation « CP à effectifs réduits ».

Sur les recherches américaines :

« L'ensemble des recherches américaines converge vers ceci que, dans le cadre de ce système éducatif, il existe bien, dans de petites classes de l'enseignement primaire, au moins en Grande section ou au CP, un effet positif d'une réduction forte de la taille des classes, un effet vraiment substantiel pour les élèves des minorités et pour les enfants de familles défavorisées, un effet durable même après que les élèves ont rejoint de grandes classes ».

Sur la recherche française :

« Il n'est pas sûr que les résultats obtenus à l'étranger soient transférables sans précaution en France.

Dans la période récente, aucune étude n'a été consacrée spécifiquement à ce problème. Les mesures de l'effet de la taille des classes interviennent dans des études générales sur les déterminants de la progression des

élèves, dans des études sur l'école rurale ou sur des méthodes pédagogiques ».

Réduction des effectifs et conditions d'enseignement :

« De l'avis général des chercheurs, il reste beaucoup à comprendre de la façon dont la réduction de la taille des classes agit sur les conditions de l'enseignement. En particulier quant à la compréhension de la durabilité des effets : tiennent-ils à un meilleur apprentissage du métier d'élève, auquel cas il faut cibler la réduction des tailles des classes sur les premiers niveaux de l'enseignement ; tiennent-ils à un changement dans les méthodes pédagogiques, auquel cas il importerait d'accompagner la réduction de taille de formations sur les méthodes d'enseignement les plus efficaces dans les petites classes ; tiennent-ils simplement au fait que, dans les petites classes, la probabilité diminue qu'un élève gêne, par ses questions ou son comportement perturbant, l'apprentissage des autres, auquel cas il s'agirait d'un effet quasi mécanique ? ».

Primlangues : un site pour les langues vivantes

Depuis le 5 septembre un nouveau site internet du ministère est proposé à tous ceux qui enseignent les langues vivantes en primaire.

PrimLangues est un site d'accompagnement pédagogique piloté par le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Il se veut à la fois, un centre de ressources documentaire pour l'enseignant de langue et un lieu de dialogue, de questionnement et d'échange.

Le site est utile à plusieurs niveaux. D'abord, on y trouve tous les textes officiels et les programmes sur l'enseignement des langues en primaire. Les liens proposés vers

d'autres sites pour des correspondances scolaires sont très nombreux.

La rubrique « séquences pédagogiques »

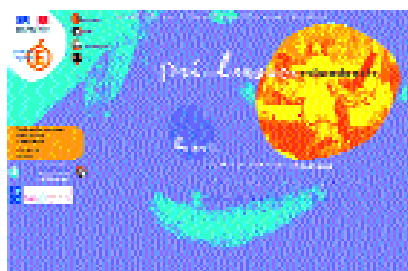
donne des séquences adaptées au CE2, CM1, CM2 dans toutes les langues. Elles sont le plus souvent organisées autour d'un thème (ex : la nourriture) ou autour d'une activité et regroupent des propositions de séances de 45 minutes. Pour chacune, sont listés des consignes, un lexique, les structures grammaticales abordées, le contenu culturel. Les séquences sont très précises et donnent des exemples intéressants, par contre, les documents « authentiques » disponibles sont de qualités variables. Une « leçon zéro », séance de première prise de contact des élèves avec la langue apprise, est proposée.

Un espace « experts » est conçu pour obtenir une aide pour la mise en œuvre d'un point du programme. L'ensemble des couples « question-réponse » sera consultable dans la « foire aux questions ».

Des propositions de « dialogue interclasse » sont disponibles sous forme de petits scénarios pour mettre en relation une classe française et une classe étrangère via internet. Il s'agit de dialogues de courte durée (45 minutes environ) qui peuvent s'ajouter à la correspondance scolaire.

L'idée est intéressante mais le site reste à être enrichi. Sur les sept langues concernées (italien, arabe, portugais, russe, anglais, allemand, espagnol), beaucoup de ressources concernent l'anglais.

<http://www.primlangues.education.fr>



Lydie Buguet

L'opération « le parler des enfants »

est reconduite cette année. Les classes de CM2 (ou comportant un CM2) peuvent participer à cette opération en envoyant un dossier de candidature auprès de l'Inspection d'Académie avant le 14 octobre 2002. Le président de l'Assemblée Nationale recevra les enfants le 24 mai 2003.

Toutes les informations sont disponibles dans le BO N°34 du 10.09.02

Les conditions de recrutement pour le stage de préparation au diplôme de directeur d'établissement et spécialisée pour l'année 2002-2003 seront publiées prochainement au BO seront publiées. A suivre...

Lu dans le BO

- Semaine des parents à l'école - BO N°34 du 10 septembre 2002
- Prix de l'éducation 2003 - BO N°34 du 10 septembre 2002
- Journée mondiale du refus de la misère le 17 octobre 2002.- BO N°34 du 10 septembre 2002
- Classes à horaires aménagés pour les enseignements artistiques renforcés destinés aux élèves des écoles et des collèges

Questions / Réponses

Je souhaite enseigner dans les T.O.M., quelle est la procédure à suivre ?

Seuls les enseignants spécialisés titulaires du CAFIPEMF, du CAPSAIS ou du diplôme de psychologue scolaire, peuvent faire acte de candidature. Pour la rentrée 2003, la date limite de dépôt est le 4 octobre 2002.

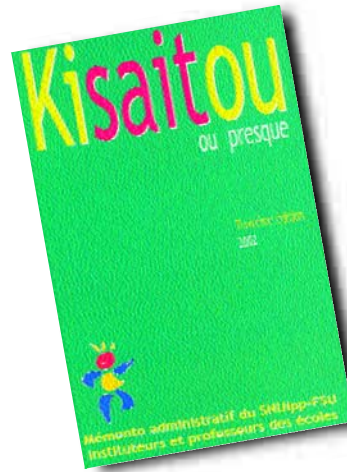
Les demandes sont ensuite transmises par les IA au Ministère pour examen des candidatures par la C.A.P.N. Le classement établi par la CAPN est transmis au territoire (Wallis et Futuna et Polynésie Française) qui retient les candidatures. Pour la Nouvelle Calédonie et Mayotte, les candidatures sont retenues par la C.A.P.N.

Je vais être papa dans quelques semaines et je voudrais savoir si je peux cumuler le congé de naissance et le congé de paternité ?

Vous pouvez les cumuler à condition de le faire dans les quinze jours après la naissance de votre enfant. C'est le délai légal pour le congé de naissance. Le congé de paternité peut, lui, être pris dans les quatre mois qui suivent la naissance.

Je suis institutrice et je vais avoir 54 ans le 10 octobre. Si je prends ma retraite à la rentrée prochaine vais-je toucher mon traitement au taux plein en septembre ?

Mauvaise nouvelle, vous ne toucherez rien avant le 10 octobre date à laquelle commencera le versement de votre pension. La rentrée étant fixée au 1^{er} septembre, vous ne toucherez aucun jour de salaire en septembre. Ah, si seulement vous étiez née sous le signe du lion !



La troisième édition du Kisaitou 2002,

mise à jour et sensiblement étoffée, complétée par un CD rom, est disponible auprès des sections départementales.

Prix : 21 euros pour les syndiqués et 25 euros pour les non-syndiqués.

Calendrier d'application du programme de langues vivantes

		Application du programme transitoire	Date d'entrée en vigueur du programme définitif
Cycle des apprentissages fondamentaux	Grande section		Rentrée 2005
	Cours préparatoire		Rentrée 2006
	Cours élémentaire 1		Rentrée 2007
Cycle des approfondissements	Cours élémentaire 2	Rentrées 2002 à 2007 (incluses)	Rentrée 2008
	Cours moyen 1	Rentrées 2003 à 2008 (incluses)	Rentrée 2009
	Cours moyen 2	Rentrées 2004 à 2009 (incluses)	Rentrée 2010

Un calendrier spécifique est adopté pour les langues vivantes prévoyant l'application d'un programme transitoire au cycle des approfondissements. En effet, jusqu'à la rentrée 2005, l'enseignement des langues vivantes n'est obligatoire à l'école primaire que lors du cycle des approfondissements. Durant cette période, pendant laquelle les élèves n'auront pas bénéficié d'un enseignement au cycle précédent, un programme transitoire s'applique : il est publié au BO hors-série N°4 du 29 août 2002. A partir de la rentrée 2005 pour le cycle des apprentissages fondamentaux et de la rentrée 2008 pour le cycle des approfondissements, le programme publié dans le BO n°1 du 14 février 2002 s'appliquera. De plus, des précisions sont apportées dans plusieurs langues en termes de fonctions langagières, de phonologie, syntaxe et morphosyntaxe, de lexique et de contenus culturels. Ces précisions existent pour le programme transitoire et pour le définitif. A lire dans les BO hors-série n°1 du 29.08.02 et n°4 du 14.02.02.



La BNF, le SNUipp et France 5 lancent un concours d'écriture de contes

En ligne

Lire en fête

Le concours d'écriture de contes se fait en partenariat avec Lire en fête. Les 18, 19 et 20 octobre tous les lieux traditionnellement consacrés aux livres seront le décor de lectures, débats, rencontres. <http://www.lire-en-fete.culture.fr>



Contes à lire

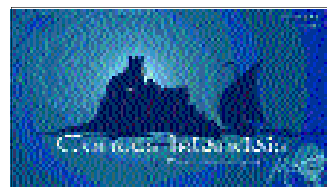
Le site [cartables.net](http://www.cartables.net) propose une sélection de contes de Noël sur son site : <http://www.cartables.net/dossiers/noel.php3>
On peut aussi se connecter sur le site Lutinou qui répertorie des contes traditionnels. En ligne, par exemple, 52 contes d'Andersen et 83 contes des frères Grimm. <http://newlithium.free.fr/>

Contes irlandais en image

Des contes issus des légendes irlandaises.

Chaque page est illustrée par une animation flash.

C'est un peu lent mais les iconographies sont très réussies et donnent à voir de beaux personnages de l'imagerie celte. <http://www.contes-irlandais.com/>



Il était une fois un petit garçon qui ne voulait pas grandir. Il vivait au pays de nulle part et un jour il décida de découvrir le vaste monde...

Cela pourrait bien être le début d'un conte écrit par une classe dans le cadre du concours que proposent le SNUipp, la Bibliothèque Nationale de France et France 5, en partenariat avec Lire en fête aux élèves du primaire (voir l'affiche jointe au journal).

La BNF a organisé en 2001 une exposition autour du conte. Restent une exposition virtuelle sur internet avec une iconographie très riche et un dossier pédagogique qui donne des pistes pour comprendre la structure du conte, les enjeux initiatiques qui la fondent. Chaque conte donne à imaginer des pays merveilleux mais dans lesquels les héros sont soumis à des lois rigoureuses qui les amènent à travers une série d'épreuves à grandir.

À partir d'une sélection d'ingrédients tirés des contes traditionnels, le dossier pédagogique du site BNF propose un fil conducteur pour construire l'histoire. Il tiendra lieu de consignes d'écriture pour le concours.

Il vous faut choisir sur le site un héros ou

une héroïne, son lieu de vie, la raison qui pousse le héros à le quitter et les épreuves qu'il va devoir affronter. Il devra rencontrer un personnage bénéfique mais aussi un personnage maléfique. Il traversera un pays inconnu. Pour arriver à ses fins, il pourra recourir trois fois à un objet magique. Après un long voyage, il arrivera dans un lieu, il y obtiendra une récompense (une belle princesse ?). Tous ces éléments, qu'il ne s'agit pas de suivre à la lettre, sont proposés sur le site de la BNF et constitueront la trame du conte de votre classe. Pour les choisir il vous suffit de cliquer sur chacun des mots soulignés, l'ensemble des consignes peut s'imprimer sur une page.

Pour y accéder, directement l'adresse internet est : <http://expositions.bnf.fr/contes/pedago/atelier/index.htm>

N'hésitez cependant pas à vous perdre sur le site de la BNF, il est très agréable.

Les réalisations doivent être adressées au SNUipp avant le 8 février 2002. Pendant cette période, vous trouverez dans « Fenêtres sur Cours » des éléments pour travailler avec vos élèves. A vos plumes.

Lydie Buguet

C o u p o n r é p o n s e

Niveau de classe : Nombre d'élèves :

Nom de l'école :

Adresse :

Nom de l'enseignant :

A envoyer par courrier à
Concours d'écriture de contes
SNUipp — 128, boulevard Auguste-Blanqui — 75013 Paris
Attention ! Les organisateurs ne s'engagent pas à retourner les productions des classes

Des romans comme des grands

Voici des collections nouvelles et des récits de qualité pour les plus jeunes dès qu'ils savent lire tout seuls. Des récits très variés qui introduisent aux genres comme le conte la fable, le policier, le fantastique... Qui initient déjà à l'aventure littéraire par le jeu entre auteur et narrateur, entre auteur et lecteur entre rêve et réalité. Qui abordent des thèmes fondamentaux comme la vie la mort. Qui permettent la discussion...

Qui est le plus rusé ? A. Cathala, P. Diemunsh – PERE CASTOR (Chanteloup) Dès 5/7ans (5,35 euros)



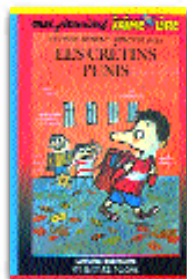
Malgré les recommandations de ses parents, le petit Sam, pour montrer qu'il est grand, va défier le vieux lion. Qui des deux sera le plus rusé ? La fin propose un malicieux retournement de situation.

Les crétins punis E. Reberg, S. Bloch – BAYARD (mes premiers J'aime lire) 5/6 ans (4,20 euros)

Dure, dure, la rentrée à la grande école quand on a, comme Léo, une grande sœur qui vous raconte que les élèves de CP sont des « Crétins Punis » qui subissent les tourments des grands... et quand le maître s'appelle Monsieur Logre !

La discussion, C. Gutman, S. Bloch CAS-TERMAN (Six & plus) 5/7 ans (4,21 euros)

Le Père Noël existe-t-il ? Grave question. La discussion entraîne les enfants et la maîtresse à comparer les croyances et les pratiques des uns et des autres selon leur culture et leurs traditions. Facile à lire, civique et drôle.



Mademoiselle Zazie veut un bébé, T. Lenain, D. Durand - NATHAN (Première lune) dès 6 ans (5 euros)

« Viens, on va faire un bébé » dit Zazie, 6 ans, à son copain Max. Ils s'allongent sagement côte à côte... Le lendemain, pas de doute, elle a un gros ventre et trois jours après, le bébé est dans la poussette ! La maîtresse est perplexe. Max aussi...

Petite poupée s'en va-en-guerre, Jo Hoestlandt, Y. Besnier – ACTES SUD (Contes philosophiques) 6/8 ans (7,47 euros)

« La guerre n'est pas une aventure, la guerre, c'est une maladie, comme le typhus » écrivait St Exupéry. C'est ce que la petite Poupée, qui rêvait d'être soldat de plastique ou robot invincible, découvre avec horreur le jour où elle se retrouve seule, abandonnée dans un pays à feu et à sang.

Zagazou, Q. Blake – GALLIMARD (Folio-benjamin) 6/8 ans (5,5 euros)

Réédition de cette fable sur la vie, aux illustrations pleines d'humour, dans la nouvelle collection Folio Benjamin, plus grande, plus belle et plus solide. Il était une fois un adorable bébé rose nommé Zagazou qui faisait le bonheur de ses parents, mais un jour Zagazou se métamorphosa en bruyant vautour, plus tard en éléphant balourd, puis en phacochère boueux... Quand enfin

Zagazou se présenta comme un jeune homme charmant et amoureux, ses parents eux n'étaient plus que deux vieux pélicans claquant du bec... « Comme c'est étonnant la vie ! »

La craie magique G. Brisac, M. Gay – ECOLE DES LOISIRS (Mouche) 6/7 ans (6,77 euros)

Il se peut que le créateur ait des problèmes avec le personnage qu'il a fait naître... C'est ce qui arrive à Violette. Elle a dessiné une petite fille sur le sol, mais la fille de craie, mécontente, se rebelle... Voilà un beau sujet littéraire !

Les éditions THIERRY MAGNIER viennent de sortir « Petite Poche », une jolie collection de premiers romans à 5 euros,



particulièrement réussie : format carte postale, sobre couverture de couleur vive, beau papier, typographie aérée et chapitres courts... sans aucune illustration. Voilà qui donne toute sa place au texte !

Six titres sont parus :

Le Père Tire-Bras (J.F. Chabas) ou les dé-mêlées d'Olivier et de l'affreux monstre de la rivière Tire-bras, mangeur d'enfant, bouffé lui-même par la pollution ; **Valentine remède (J. Benameur)**, l'histoire d'une petite fille qui se fait mal volontairement pour que ses parents s'occupent d'elle et cessent de se disputer ; **Les frayeurs de la baby-sitter (J. Hoestlandt)** ou le monde à l'envers puisque que les enfants sont amenés à rassurer, caliner et border une baby-sitter morte de peur ; **L'homme qui ne possédait rien de J.C. Mourlevat**, un beau conte sur le sens que chacun peut donner à sa vie ; enfin, deux amusantes satires : **A table Président (Y. Mens) et Vivement Jeudi (M. Ollivier).**

Marie-Claire Plume

(1) Thème semblable à propos des mines anti-personnelles dans l'album de lecture plus complexe de Pef, chez Gallimard " Une si jolie poupée "

Femmes afghanes

« Ne les laisse pas tomber »

Pour Choukria Haïdar Présidente de Négar, un an après les attentats du 11 septembre, le combat en faveur de la reconnaissance des droits des femmes en Afghanistan reste tristement d'actualité, même que celui en faveur de la scolarisation obligatoire des enfants garçons et filles.



L'association Négar œuvre pour la réouverture des classes et la nomination d'enseignants, pour la construction ou la rénovation d'écoles en Afghanistan.

« La solidarité internationale ne doit pas faiblir. Il ne faut pas s'arrêter au milieu du gué, ne pas abandonner les Afghanes à leur sort. En Afghanistan, les réseaux islamistes exercent une force considérable pour tenter de ramener les femmes à la maison. Il faut leur dire stop ».

Paris, 11 septembre 2002 : un an après les attentats sur les twin towers, Choukria Haïdar, enseignante et Présidente de l'association « Négar, soutien aux femmes Afghanes », s'apprête une nouvelle fois à partir pour Kaboul. Pour elle, militante des droits des femmes, c'est aussi l'occasion de faire le point sur la condition féminine et sur la scolarisation des filles dans son pays. Grâce à l'opération de solidarité montée en partenariat par Négar et plusieurs organisations françaises de l'enseignement dont le SNUipp et la FSU*, Choukria a apporté de l'aide aux écoles clandestines de filles dans la zone contrôlée par les Talibans. Après leur départ, elle a œuvré pour la réouverture des classes et la nomination d'enseignants, pour la construction ou la rénova-

tion d'écoles (lire ci-dessous). Si beaucoup reste encore à faire, le mouvement est lancé. Mais rien n'est jamais acquis.

Pour Choukria, l'enjeu réside dans la future et nouvelle constitution du pays. En cours d'élaboration, elle devrait être présentée au Parlement Afghan dans un an et demi. Pour les militants de la cause féminine, il faut tout faire pour que les droits des

femmes y figurent en toutes lettres parmi les droits fondamentaux du pays. « Nous disons " plus jamais ça !", les Afghanes ne doivent plus jamais avoir à souffrir toutes les misères qu'elles ont subies pour la seule raison qu'elles étaient des femmes ». Droit de sortir de chez soi sans foulard, de travailler sans l'autorisation du mari ou du père, de voter, d'aller à l'école... « Ne nous laissez pas tomber. Durant les dix-huit mois qui viennent ce n'est pas seulement l'avenir des Afghanes qui se joue, mais

celui des femmes de tous les pays musulmans ».

C'est donc un véritable SOS que lance Choukria Haïdar. Selon elle, la société Afghane est prête à tourner le dos à des siècles d'obscurantisme. « Beaucoup d'observateurs étrangers connaissant mal notre pays disaient qu'en définitive, la politique menée par les Talibans correspondait aux mentalités de notre peuple. Je m'inscris en faux ! », conteste-t-elle. Une conviction qui s'appuie sur une donnée significative : alors qu'il n'y a jamais eu de politique de scolarisation dans le pays, durant trois décennies de guerre et de dictature le nombre d'écoles a été multiplié par dix, même dans les régions les plus reculées. « La population veut scolariser ses enfants, garçons et filles », affirme-t-elle.

L'école obligatoire dans tout le pays et pour tous les enfants doit aussi être un principe fondamental de la nouvelle constitution : « seule l'éducation peut aider à en finir avec la haine ». La militante a rencontré le ministre Afghan de l'éducation essayant de le convaincre. Mais rien n'est encore tranché, rien n'est décidé. Ce n'est pas le moment de laisser tomber.

Pierre Magnetto

* SNUipp, FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, Ligue de l'enseignement.

Afghanistan : la campagne continue

Deux écoles déjà reconstruites, une troisième en cours de travaux et au printemps prochain un chantier dans une quatrième école : l'élan de solidarité depuis le lancement de la Campagne pour l'Afghanistan n'a pas été vain. L'appel à la solidarité porte aussi sur l'aide directe aux enseignants avec comme objectif la fourniture du matériel nécessaire à leur travail. "Il y a aussi un besoin énorme en pédagogie", précise Choukria Haïdar. Elle souhaite que la chaîne de solidarité avec la France conduise à des échanges culturels ou de savoirs.

Pour aider les enseignants Afghans et contribuer à la reconstruction des écoles des dons peuvent être envoyés au SNUipp, 128, Boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris, les chèques devant être libellés à l'ordre de Négar. A ce jour, 40 000 euros ont été collectés.

Leur avis

Professeur Claude Got, expert auprès du Conseil national de sécurité routière.

« La solution n'est pas de lancer de nouvelles mesures, mais d'appliquer la réglementation existante. On n'a par ailleurs jamais donné les moyens de ses missions à la sécurité routière ».

Jean Lhoste, chercheur à l'INRETS *

« L'automobiliste français craint moins d'être victime d'un accident grave que d'être sanctionné par la maréchaussée ».

Bernard Couturier, formateur académique en sécurité routière à Bordeaux.

« L'unilatéralisme répressif préconisé par les Etats généraux aboutit à créer de la déviance et non pas du lien social, il polarise les moyens non vers les lieux éducatifs mais vers les lieux répressifs. Il faudrait un véritable service public de pédagogie de la sécurité routière, unifiant les travaux des universitaires et des praticiens de terrain, en direction des 800 000 apprentis-conducteurs et des 10 000 auto-écoles qu'ils fréquentent chaque année ».

Geneviève Jurgensen, porte-parole de la Ligue contre la violence routière.

« C'est la totalité du parc automobile français qui est en infraction avec la loi ».

Jean-Martin Folz, PDG de PSA

« Le rôle des constructeurs est de mettre à la disposition des clients des véhicules de plus en plus sûrs. Ce que les usagers en font nous dépasse »,

Sécurité routière : toute une éducation

Elevée au rang de priorité présidentielle la sécurité routière est un sujet sensible en France où l'on peine à rappeler les 8000 morts par an et la faiblesse de l'éducation.

La sécurité routière est un sujet rarement pris au sérieux par les Français. Les 8000 morts et les 26 000 blessés graves par an sur les routes (l'un des plus mauvais bilans européens) ne prêtent pourtant pas à sourire. Et la voiture est bien un « phénomène social total » dans lequel chaque individu est acteur, qu'il conduise, soit piéton ou passager, du plus tendre au plus grand âge. S'ajoutent à cela le marché automobile, la construction et la gestion des routes, l'éducation à la sécurité, la formation des conducteurs, les compagnies d'assurances et la législation routière. Autant d'éléments qui en font une complexe affaire autant privée que publique dont chaque point suscite la controverse.

Des Etats généraux de la sécurité routière, du 17 septembre dernier. Il en ressort un discours général assorti de la promesse faite par le premier Ministre d'un « programme pluriannuel d'actions et, en 2003, de décisions législatives ».

La France est pourtant déjà dotée d'une législation des plus sévères d'Europe... souvent mal appliquée. À l'instar de la ceinture obligatoire, des limitations de vitesse et du dépistage de l'alcoolémie, l'instauration du permis à points en 92 a eu un effet bénéfique sur un bilan routier catastrophique. Pourtant, un récent audit interministériel démontre que 54 % des points censés être retirés à la suite d'infraction ne l'étaient jamais. De même, le nombre d'heures consacrées au contrôle de la vitesse a baissé de 12 % depuis 91.

À ces manques sur le terrain, se conjugue la persistance de comportements hexagonaux peu flatteurs. En 2001, 60 % des véhicules de tourisme roulaient au-dessus de la vitesse permise, tandis que la part de l'alcool dans la mortalité routière

grimpait encore d'un point. Le droit au plaisir de la vitesse et le sentiment que ce sont toujours « les autres » qui sont responsables des accidents ont la vie dure dans une société où la fonction de l'automobile s'accorde à ses valeurs d'adaptabilité et de réactivité. Jean-Pascal Assailly, psychologue à l'INRETS *, estime que la situation « peut générer un rapport névrotique au temps qui engendre de l'agressivité ». Un constat qui vise aussi les constructeurs automobiles, accusés de fournir des voitures trop puissantes et trop « sécurisantes » qui n'inciteraient pas à lever le pied. Ceux-ci s'en

défendent bien sûr en évoquant le rôle déterminant du conducteur. Le débat autour du bridage des moteurs pour en limiter la vitesse s'envenime en vain. Les lobbies automobiles — principalement allemands — s'y opposent, mais il apparaît bien que cette solution n'en serait plus une sur les petites routes, elles aussi très dangereuses.

Reste le problème crucial de la prévention et de la formation. L'écart est fabuleux entre intentions et moyens. L'école et le collège sont régulièrement appelés à la rescousse, sans qu'y soit pensée, prévue et financée l'éducation routière. L'exemple du BSR (brevet de sécurité routière), qui entre en vigueur le 17 novembre est éloquent. Obligatoire pour les personnes nées après 83 désireuses de conduire un cyclomoteur de 50 cm³, il fait la joie des auto-écoles déjà prêtes à dispenser les trois heures de conduite minimum et qui ont convaincu le gouvernement d'en déplaçonner le prix. A l'Education nationale en revanche, seuls 20 % des élèves ont pu recevoir la partie théorique de cette formation qu'elle était censée leur offrir depuis septembre 1996.

Céline Lallemand

* Institut National de recherche sur les transports et leur sécurité



Image choc de la campagne de la sécurité routière

Vendredi soir

Voici un film dont les dialogues doivent tenir sur deux pages. Son unique sujet est la relation éphémère d'une femme et d'un homme, leur rencontre dans un embouteillage, leur passage à l'hôtel, leur dîner dans une pizzeria, leur séparation sans explication : on est loin du tout-venant cinématographique. Claire Denis réalise pourtant avec *Vendredi soir* un objet particulièrement raffiné et élégant. Le couple de comédien est inattendu : Valérie Lemercier et Vincent Lindon. Ils livrent un peu de leurs mystérieux personnages sans faire de longs discours. On se demande si Claire Denis, avec un spectacle si peu hollywoodien, ne s'est pas en fait inspirée des grands couples américains des années quarante. On croit apercevoir parfois les ombres de Humphrey Bogart, de Gary Cooper, de Joan Crawford, de Bette



Davis, de Barbara Stanwyck. Pas du tout dans le récit, mais plutôt dans l'attention aux visages, aux gestes, aux corps qui donne leur humanité aux personnages sans perdre de vue qu'ils sont des archétypes. La façon de cadrer, d'éclairer, de monter les plans donne une force très originale au cinéma de Claire Denis depuis ses premiers films. Les détails minuscules, les états d'âme traduits uniquement par le cadre et le jeu presque silencieux des acteurs, le sens de l'humour mêlé à une ouverture constante des possibilités narratives et sentimentales : on voudrait que le cinéma français permette encore longtemps la production de films à la fois si subtils et si peu dans la norme.

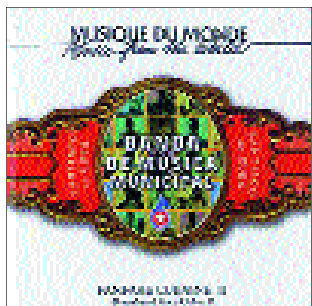
René Marx

Musique

Chaleur esti vale

Un peu de chaleur cubaine ne nous fera pas de mal. La Banda de Santiago de Cuba est de retour. Celle qui vit débiter Compay Segundo comme clarinetiste n'en finit pas de réinventer les musiques des autres, de Schubert à Brassens sans oublier le cha-cha-cha, le paso-doble ou le chant de travail afro-cubain. 40 musiciens pour une musique festive qui donne à rêver, écouter et danser. Pour découvrir une grande partie du catalogue du label Amiénois Label bleu ou pour rattraper quelques loupés, il faut absolument s'attarder sur Blue Tribes, une

compilation jazz de haute volée. Battista Lena, Stefano Bollani, Julien Lourau, Magic Malik, Claude Barthelemy, Gary Lucas, David Krakauer, Steve Coleman, Henri Texier, Enrico Rava ou Bojan Z. Rien de moins pour faire un tour d'horizon d'une collection et se décider à faire son marché.



Laur e Gandebeuf

Banda de Musica Municipal , Fanfare Cubaine II : collection Musique du Monde chez Buda Musique 1987852 - Blue Tribes, Label Bleu LBLC 6650

L'agenda

« **L'éducation physique et sportive dans l'école aujourd'hui, obstacles et innovations** »

A Montpellier du 24 au 27 octobre organisé par l'association des enseignants d'EPS.

Contact : 04-67-79-07-45

« **Culture scientifique et technique : processus éducatifs et enjeux culturels** »

A La Napoule, du 24 au 27, université d'été organisée par les ministères de la culture et de l'éducation nationale. Réflexion sur l'élaboration et la diffusion de la culture scientifique et technique dans le système éducatif.

Inscriptions par mail : brice.de.villiers@culture.gouv.fr

« **Pédagogie-psychanalyse : le balint enseignant. Les jeunes d'aujourd'hui sont-ils toujours des enfants ?** »

A Marly-le-Roi, les 26 et 27 octobre. Colloque organisé par l'association des groupes de soutien au soutien-Balint enseignant (AGSAS).

Contact : 01-34-42-15-79

« **V^{ème} congrès national des conseils d'enfants et de jeunes** »

A Bordeaux, du 26 au 28 octobre. 600 jeunes et 200 adultes débattront de trois thèmes : « Etre acteur culturel », « Vivre ensemble dans la diversité » et « Etre des citoyens solidaires ». Organisé par l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes.

Contact : 01-56-35-05-35

La violence, faux problème, vrai symptôme

Pratiques sociales organise une rencontre à Cachan, sur le thème de la violence avec Miguel Benasayag (psychanalyste, philosophe), Richard Hellbrunn (psychanalyste, formateur), Saul Karz (philosophe, sociologue, formateur), Laurent Mucchielli (historien, sociologue)...

Du 14 octobre 2002 au 16 octobre 2002

Contact : 01.46.63.06.31

« Considérer chaque enfant indépendamment de sa fratrie »

Marcel Rufo, pédopsychiatre, explique le rôle de l'école comme « agent de séparation » d'une fratrie ou de « singularisation » de l'enfant. Elle aide au développement de la personnalité des frères et sœurs.

Quel rôle joue l'entrée à l'école dans les fratries ?

L'entrée à l'école est un agent de séparation des fratries. Chacun des enfants a la possibilité de se faire des amis de son âge et de son niveau scolaire. C'est essentiel dans le développement de sa personnalité. Cela lui permet de connaître des références différentes de celles qui lui sont apportées par son frère ou sa sœur. C'est une façon de découvrir à la fois d'autres comportements et de nouvelles habitudes de vie.

À quels écueils les fratries peuvent-elles être confrontées dans le cadre de l'instauration scolaire ?

Deux types de problèmes se présentent régulièrement. Le premier est celui de la comparaison. Il est toujours difficile pour un enfant cadet de succéder à un frère ou à une sœur talentueuse. À tenter de l'égaliser, il peut y perdre une partie de ses moyens. De plus, l'aîné n'apprécie pas toujours la demande de soutien scolaire qui peut en découler. Elle le renvoie au système de comparaison familiale propre à la fratrie. Second problème, lorsqu'un enfant est en difficulté ou handicapé, son frère ou sa sœur en prend forcément la défense ce qui le conduit à adopter une fidélité familiale plus que pédagogique. Pour l'enfant, la famille aura toujours raison contre l'enseignant qui devient un bouc émissaire.

Existe-il des fratries plus spécifiquement problématiques ?

Pour les jumeaux, le problème n'est pas d'apprendre à vivre ensemble mais d'apprendre à se différencier. Les jumeaux doivent sortir de leur cocon rassurant et partir à la conquête de leur autonomie comme tous les enfants. C'est pourquoi, il est absolument indispensable de les faire évoluer dans des classes et même dans des écoles différentes pour qu'ils connaissent un cadre scolaire personnel.



Entretien avec
Marcel Rufo

Marcel Rufo, pédopsychiatre, auteur de " Frères et sœurs une maladie d'amour " évoque quel rôle joue l'entrée à l'école dans les fratries et les problèmes spécifiques qu'elles peuvent y rencontrer

Comment permettre un développement harmonieux des fratries à l'école ?

Il est indispensable de considérer chaque élève comme un enfant unique et non pas comme un élève issu d'une fratrie. Il faut sortir du système de la comparaison. Un frère aîné en primaire est forcément différent de son petit frère qui vient d'arriver en maternelle. C'est pour cela qu'il est important de singulariser chaque membre de la fratrie afin de bien marquer les passages initiatiques de l'école, maternelle, primaire...

De plus, en cas de problème, les parents ont tendance à se défausser sur l'institution. Les enseignants doivent toujours préciser la mission de l'école qui est d'en-

seigner et non de soigner. A Chacun d'assumer sa fonction.

A Marseille vous organisez depuis 16 ans les rencontres de Mont-Rian œc l'ensemble des intervenants des réseaux de ville. Pour la première fois cette année des enseignants y ont été associés. Pourquoi ?

Les enfants en difficulté psychique ont toujours été très isolés. Le fait que les enseignants soient des partenaires comme les soignants peut faciliter leur intégration. La présence des enseignants sera une source de connaissances neuves en termes d'accueil, de pédagogie... Cette nouvelle association cadre avec l'un des objectifs de Mont-Rian qui consiste à apporter une vision plus claire des diverses institutions. À ce sujet, je trouve que l'idée depuis quelques années d'inviter les parents d'enfants en difficultés à se joindre aux Rencontres de Mont Rian est extrêmement intéressante. Il est profitable pour tout le monde de les associer aux débats.

La question de la scolarisation des enfants à deux ans fait débat chez les enseignants. Qu'en pensez-vous ?

Tout dépend du contexte. L'école maternelle peut faire des miracles quand elle accueille des enfants en difficulté ou, au contraire en avance. Dans les deux cas elle facilite la socialisation. Pour autant, il faut que l'école maternelle soit dotée de véritables moyens, qu'elle compte deux adultes référents pour dix enfants, sinon ces derniers n'en retirent aucun bénéfice. Dans le cadre des fratries, il faut rappeler qu'il est souvent perturbant pour un enfant de faire sa première expérience scolaire alors qu'il vient d'avoir un petit frère ou une petite sœur. Il doit à la fois se séparer de ses parents et s'acclimater au nouveau venu.

**Propos recueillis par
Fabienne Berthet**

